



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Générale

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36
22 mars 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-sixième réunion
Montréal, 20-22 mars 2002

**RAPPORT DE LA TRENTE-SIXIÈME RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU FONDS MULTILATÉRAL
AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

Introduction

1. La trente-sixième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal s'est déroulée au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, du 20 au 22 mars 2002. Elle a été précédée de la vingt-cinquième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets et de la seizième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances qui se sont déroulées simultanément au même endroit les 18 et 19 mars 2002, et du 18 au 20 mars, respectivement.

2. Conformément à la Décision XIII/27 de la treizième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, les représentants suivants des pays membres du Comité exécutif ont assisté à la réunion :

- a) Les Parties non-visées par le paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole : Canada, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Japon (vice-président), Pays-Bas et Pologne;
- b) Les Parties visées par le paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole : Burundi, Chine, Colombie, Nigeria (président), République arabe de Syrie, République-unie de Tanzanie et Salvador.

3. Conformément aux décisions prises par le Comité exécutif à ses deuxième et huitième réunions, les représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et

du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont participé à la réunion en qualité d'agences d'exécution et de Trésorier du Fonds; l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Banque mondiale ont pris part à la réunion en qualité d'observateurs.

4. Le vice-président du Comité d'application et des représentants du Secrétariat de l'ozone étaient également présents.

5. Des représentants de Greenpeace International et de l'Alliance for Responsible Atmospheric Policy ont assisté à la réunion en qualité d'observateurs.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA RÉUNION

6. Le Président, M. O.A. Afolabi (Nigeria), a ouvert la réunion le mercredi 20 mars 2002 à 10 h, puis il a souhaité la bienvenue aux participants.

7. Dans son discours d'ouverture, le président a dit que c'était un honneur pour lui de siéger à un comité qui a approuvé des projets évalués à plus de 1,3 milliards de dollars US dans 124 pays visés à l'article 5 dans le but de mettre fin à l'appauvrissement de la couche d'ozone. Ces projets ont entraîné l'élimination de plus de 141 539 tonnes PAO à ce jour et permis aux pays visés à l'article 5 de respecter presque entièrement leurs premières obligations légales en vertu du Protocole de Montréal.

8. Au cours de la période triennale, le Comité exécutif a cherché à réorienter les activités du Fonds multilatéral afin que ces accomplissements servent de fondement au respect complet des obligations par tous les pays visés à l'article 5. Ainsi, la 33^e réunion du Comité exécutif a adopté le Cadre de planification stratégique du Fonds multilatéral et des progrès mesurables dans la mise en œuvre de ce Cadre ont déjà été réalisés. L'année 2002 marque la dernière année de la troisième reconstitution du Fonds multilatéral. Sur la base des fonds consacrés aux activités du programme à ce jour et d'après les projets proposés dans le cadre des plans d'activités pour 2002, le Comité exécutif semble sur la bonne voie pour engager le budget complet de 2000-2002 d'ici la fin de 2002. C'est aussi durant l'année 2002 que les premières mesures de contrôle du bromure de méthyle et des halons sont entrées en vigueur dans les pays visés à l'article 5. Les prochaines mesures de contrôle d'envergure devraient entrer en vigueur dans ces pays en 2005. Tandis que les projets approuvés à ce jour ont déjà assuré la conformité dans certains pays, les Décisions prises par la présente réunion du Comité relativement aux plans d'activités ont la possibilité d'augmenter le nombre de pays en mesure d'atteindre les objectifs de 2005.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS D'ORGANISATION

a) Adoption de l'ordre du jour

9. Sur la base de l'ordre du jour provisoire contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/1, le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour
 - b) Organisation des travaux
3. Activités du Secrétariat
4. État des contributions et des décaissements
5. Rapport de la seizième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances sur les questions ci-après :
 - a) Surveillance et évaluation :
 - i) Rapport sur l'étude théorique approfondie de l'évaluation du centre d'échange d'information
 - ii) Rapport sur l'étude théorique des projets de climatiseurs d'automobile
 - b) Projets achevés avec soldes
 - c) Plan d'activités global du Fonds multilatéral pour l'année 2002
 - d) Plans d'activités pour l'année 2002 :
 - i) Agences bilatérales
 - ii) PNUD
 - iii) PNUE
 - iv) ONUDI
 - v) Banque mondiale ;
 - e) Modifications supplémentaires de la répartition des ressources
 - f) Retards dans la mise en œuvre
6. Rapport de la vingt-cinquième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets sur les questions ci-après :
 - a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets
 - b) Coopération bilatérale
 - c) Programmes de travail et amendements

- i) Amendements au programme de travail du PNUE pour 2002
 - ii) Programme de travail du PNUD pour 2002
 - iii) Programme de travail de l'ONUDI pour 2002
 - iv) Programme de travail de la Banque mondiale pour 2002
- d) Projets d'investissement
- e) Financement de la technologie se trouvant hors du domaine public
- 7. Application de la Décision 35/56
- 8. Secteur de la production :
 - a) Rétablissement du Sous-groupe du Comité exécutif sur le secteur de la production
 - b) Rapport du Sous-groupe du Comité exécutif sur le secteur de la production
- 9. Rapport sur l'étude des solutions de remplacement des CFC dans les applications de mousse rigide
- 10. Document de politique sur les questions entourant le choix des HCFC-141b dans les projets de conversion
- 11. Rapport du PNUE sur les progrès de la campagne mondiale de sensibilisation et d'éducation du public pour soutenir l'élimination, établie par la Décision 34/35
- 12. Questions diverses
- 13. Adoption du rapport
- 14. Clôture de la réunion

10. Le représentant des États-Unis a demandé à ce que la proposition déposée par la Chine, les États-Unis et le Nigeria sur la prolongation du contrat du Chef du Secrétariat du Fonds multilatéral soit distribuée aux membres du Comité exécutif aux fins d'examen au point 12 de l'ordre du jour : Questions diverses.

11. Le représentant de la Finlande a demandé la tenue d'un débat sur les questions relatives au Sommet mondial sur le développement durable au point 12 de l'ordre du jour – Questions diverses.

b) Organisation des travaux

12. Le Comité exécutif a convenu de suivre sa procédure habituelle.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

13. Le Chef du Secrétariat a présenté le rapport sur les diverses activités entreprises par le Secrétariat depuis la 35^e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/2).

14. Le Secrétariat a examiné des propositions de projets d'investissement et autres activités, d'une valeur de 75 832 299 \$US, comprenant les coûts d'appui aux agences, présentées à la présente réunion par les agences d'exécution et bilatérales.

15. Il a informé les participants qu'en vertu des pratiques habituelles, les décisions prises par le Comité exécutif sur les approbations de projets et autres décisions pertinentes ont été communiquées aux gouvernements des Parties visées à l'article 5 concernées, en particulier, la Décision 35/57 découlant de l'examen par le Comité exécutif de l'étude sur la définition d'un point de départ pour le calcul de la consommation restante de SAO admissible à une subvention du Fonds multilatéral. Conformément à la Décision 35/57, le Secrétariat a demandé à 93 des 99 pays visés à l'article 5 figurant à l'Annexe IV au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/61 et Corr.1 de choisir une des deux options établies par le Comité exécutif afin de définir ce point de départ. Sur les 36 pays qui ont répondu, 30 avaient déjà choisi une option, trois étaient en train de discuter de leurs données avec le Secrétariat et trois autres voulaient obtenir de plus amples renseignements auprès du Secrétariat.

16. Le Chef du Secrétariat a rapporté que le Secrétariat du Fonds avait préparé le plan d'activités général du Fonds multilatéral pour l'année 2002 à partir des propositions des agences bilatérales et d'exécution (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/8/Rev.1 et Add.1). Il a également préparé un document sur d'autres modifications éventuelles de la répartition des ressources pour 2002 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/14/Rev.1) ainsi que des rapports sur les études théoriques approfondies sur le rôle du centre d'échange d'information du PNUE (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/5/Corrs. 1 et 2) et sur les projets de climatiseurs d'automobile (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/6).

17. Conformément à la Décision 35/56, le Secrétariat a préparé un document identifiant les changements à mettre en œuvre, suite aux modifications de politique adoptées par le Comité exécutif, et il a proposé au Comité exécutif un échéancier indicatif pour la poursuite de la mise en œuvre (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/32).

18. Le Chef du Secrétariat a informé le Comité exécutif que le Secrétariat avait examiné et préparé des observations sur la demande du gouvernement du Venezuela pour la tenue d'une vérification technique de son secteur de production de CFC et que le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée l'avait avisé de son calendrier proposé pour la fermeture des installations de production de SAO. Les observations du Secrétariat sur la vérification technique et la révision du projet d'accord avec le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée figurent dans le document du Secrétariat sur le secteur de la production (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/33 et Add.1) ainsi qu'un rapport sur les dépenses du Fonds à ce jour pour les vérifications techniques et une estimation des coûts des futures vérifications prévues.

19. Conformément à la Décision 34/59, le document sur le financement d'une technologie se trouvant hors du domaine public, préparé par la faculté de droit de l'Université McGill, a été finalisé et déposé à la présente réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/31). Le Comité exécutif a également été saisi d'une étude sur les solutions de remplacement des CFC dans la fabrication de mousse rigide, préparée par un cabinet d'expert-conseil (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/34).

20. Le Secrétariat du Fonds a amélioré la convivialité de son site Internet dans le cadre des efforts de révision et de mise à jour de sa banque de données sur les politiques, les procédures et les lignes directrices.

21. Le Chef du Secrétariat a attiré l'attention des participants sur deux réunions auxquelles le Secrétariat a assisté : une rencontre des représentants des Accords multilatéraux sur l'environnement (AME), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et du PNUE sur l'interface politique entre les AME et l'OMC ; et la réunion de janvier 2002 du conseil de direction du PNUD à laquelle le Chef du Secrétariat a présenté un énoncé sur le Fonds multilatéral et les récentes Décisions du Comité exécutif sur la planification stratégique du Fonds et ses conséquences sur le fonctionnement futur du PNUD.

22. Le Chef du Secrétariat a également informé le Comité exécutif de la signature, le 22 février 2002, par le Gouvernement provincial du Québec et le Fonds multilatéral d'un accord qui confère des privilèges et une immunité diplomatiques au Fonds multilatéral. À la demande d'un représentant, le Chef du Secrétariat a remis copie de cet accord aux membres du Comité exécutif.

23. En réponse à la demande d'un autre représentant d'appliquer l'approche sectorielle en matière de surveillance et d'évaluation, une méthode utilisée par son pays depuis plusieurs années, l'Administrateur principal, chargé de la surveillance et de l'évaluation, a expliqué qu'une telle approche pourrait être mise en œuvre à l'avenir, selon le principe du cas par cas.

24. Plusieurs représentants ont rendu hommage au dévouement et au professionnalisme du personnel du Secrétariat du Fonds multilatéral et au leadership exceptionnel du Chef du Secrétariat. Ils ont également rendu hommage aux agences d'exécution

25. Le Comité exécutif a pris note avec satisfaction du rapport sur les activités du Secrétariat.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉTAT DES CONTRIBUTIONS ET DES DÉCAISSEMENTS

26. Le Trésorier a présenté le rapport sur l'état du Fonds au 20 février 2002 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/3) qui révèle un surplus de 80,9 millions \$US. Ce chiffre reflète toutes les sommes transférées aux agences d'exécution pour toutes les activités approuvées par le Comité exécutif, y compris les activités approuvées à la 35^e réunion. Le manque à gagner du Fonds découlant de l'adoption d'un mécanisme de taux de change fixe s'élève à 18,255 millions \$US et il est compris dans le solde rapporté.

27. Le Trésorier a déclaré que des contributions supplémentaires avaient été reçues depuis la préparation de ce rapport : l'Allemagne a honoré quelques billets à ordre, le Portugal a payé toutes les sommes promises en souffrance pour 2001 et les États-Unis d'Amérique ont versé 9,6 millions \$US pour payer une partie des sommes promises en souffrance pour 2001. Le PNUD a également présenté un rapport préliminaire au Trésorier sur les revenus d'intérêt supplémentaires. Après avoir effectué les ajustements qu'exige le mécanisme de taux de change fixe en vigueur, le total net des contributions supplémentaires et revenus d'autres sources s'élevait à environ 12,25 millions \$US.

28. En réponse à une question, le représentant des États-Unis a déclaré que son pays serait en mesure de faire une contribution de 23 millions \$US au cours des prochains 45 jours afin de régler toutes les sommes promises en souffrance pour 2001 et une partie des sommes promises pour 2002.

29. Suite aux commentaires à l'effet que les Parties n'avaient pas encore reçu les demandes de paiement pour les contributions de 2002, ce qui ralentit le processus de paiement, le Trésorier a déclaré que malgré les retards attribuables à l'adoption par le PNUE du système intégré de gestion (SIG) des Nations Unies, les demandes de paiement avaient déjà été envoyées mais pourraient, sur demande, être remises aux pays pendant la réunion.

30. En réponse à la question visant à savoir comment le manque à gagner de 18,255 millions \$US attribuable au mécanisme de taux de change fixe pourrait augmenter pour atteindre 34,5 millions \$US d'ici la fin de la période triennale de 2000-2002, le Trésorier a indiqué que les 18,255 millions \$US ne comprenaient pas les pertes associées à la mise en œuvre de programmes de coopération bilatérale par des pays ayant adopté le mécanisme de taux de change fixe. Le chiffre de 34,5 millions \$US a été établi au début de la période triennale et pourrait être révisé dans le cadre de l'étude en cours sur la mise en œuvre du mécanisme.

31. Un représentant a demandé une estimation des montants susceptibles d'être reportés de la période actuelle à la prochaine période triennale, en précisant que cette information pourrait s'avérer utile dans les négociations de la prochaine reconstitution. On lui a répondu qu'il était impossible d'avancer un chiffre exact avant la fin de l'année mais que le Trésorier et les membres du Comité exécutif participant aux négociations de la reconstitution travailleraient en étroite collaboration sur ce dossier.

32. Un autre représentant s'est inquiété des différences dans les montants transférés aux agences d'exécution, indiqués dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/3, UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/3 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/7, et de l'absence apparente de consolidation des comptes du Fonds, un fait particulièrement troublant dans une année de reconstitution. Le Trésorier a expliqué que ces chiffres étaient conformes aux communications du Secrétariat au Trésorier et tenaient compte des nouveaux projets approuvés et des montants remboursés par les agences d'exécution et il a ajouté que le Trésorier et le Secrétariat du Fonds pouvaient fournir de plus amples renseignements à ce sujet.

33. À l'issue des délibérations, le Comité exécutif a décidé :
- a) de prendre note, avec satisfaction, du rapport du Trésorier et de l'état des contributions et des décaissements contenus dans le document à l'Annexe I au présent rapport ;
 - b) de demander au Trésorier d'assurer l'envoi des demandes de paiement des contributions en temps voulu afin que les Parties puissent mieux respecter le calendrier des versements des contributions, conformément la Décision XI/6, paragraphe 7 des Parties au Protocole de Montréal ;
 - c) de demander également au Trésorier d'expliquer les divergences apparentes dans les montants transférés aux agences d'exécution d'ici la 37^e réunion du Comité exécutif.

(Décision 36/1)

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DE LA SEIZIÈME RÉUNION DU SOUS-COMITÉ DE LA SURVEILLANCE, DE L'ÉVALUATION ET DES FINANCES

34. Le représentant de la République arabe de Syrie, président du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (composé des pays suivants: Canada, Finlande, Nigeria, Pays-Bas, République arabe de Syrie, République unie de Tanzanie et Salvador) a présenté le rapport de la seizième réunion du Sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/4), tenue à Montréal du 18 au 20 mars 2002, qui contient les recommandations du Sous-comité sur les questions suivantes :

(a) Surveillance et évaluation

(i) Rapport sur l'étude théorique approfondie de l'évaluation du centre d'échange d'information

35. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/4, para. 8 et 9), le Comité exécutif a décidé de:

- a) prendre note des résultats et des recommandations fournis par le rapport contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/5, Corr. 1 et 2;

- b) demander au PNUE d'inclure dans son plan d'activités pour 2003, une perspective stratégique sur ses futures activités d'échange d'information dans le cadre du programme d'aide à la conformité (PAC), y compris des indicateurs de performance qui tiendront compte des recommandations de l'étude théorique approfondie (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/5) et des observations faites par les membres du Sous-comité.

(Décision 36/2)

(ii) Rapport sur l'étude théorique des projets de climatiseurs d'automobile

36. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/4, para. 11), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note de l'étude théorique sur l'évaluation des projets de climatiseurs d'automobile, contenue dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/6;
- b) d'inciter les pays où existent de tels projets de recueillir des données sur les chiffres de production des systèmes à base de CFC-12, sur leur utilisation dans des véhicules neufs et pour l'entretien de systèmes en place et de transmettre ces données au Secrétariat du Fonds, sur demande;
- c) de demander à l'Administrateur principal, chargé de la surveillance et de l'évaluation, de faire rapport à la 37^e réunion du Comité exécutif sur la nécessité et les modalités d'une évaluation complète du secteur des climatiseurs d'automobile, à la lumière des renseignements recueillis.

(Décision 36/3)

(b) Projets achevés avec soldes

37. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/4, para. 13 et 14), le Comité exécutif a décidé de:

- a) prendre note du rapport contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/7/Rev.1;
- b) prendre note aussi des montants remboursés à la 36^e réunion, soit 2 400 298 \$US par le PNUD, avec des frais d'appui d'agence de 318 183 \$US; 217 204 \$US par l'ONUDI, avec des frais d'appui d'agence de 25 732 \$US et 835 484 \$US par la Banque mondiale, avec des frais d'appui d'agence de 334 296 \$US;

- c) demander au Trésorier de virer 616 208 \$US sur le compte de la Banque mondiale, montant facturé par inadvertance pour les frais d'appui d'agence dans les projets approuvés avant la 17^e réunion du Comité exécutif;
- d) demander aussi au Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances d'examiner, à sa 17^e réunion, la possibilité d'avoir un nouvel indicateur d'efficacité pour la clôture ponctuelle des comptes des projets.

(Décision 36/4)

(c) Plan d'activités global du Fonds multilatéral pour l'année 2002

38. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/4, para. 16 à 19), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note du plan d'activités global du Fonds multilatéral pour l'année 2002, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/8/Rev.1 et Add.1 et d'exprimer sa satisfaction aux agences d'exécution pour avoir tenu compte de la démarche de planification stratégique du Comité exécutif, en augmentant le nombre de projets contrôlés par les pays et déterminés par la conformité dans l'élaboration de leurs plans d'activités pour 2002;
- b) d'adopter un objectif d'élimination de 15 936 tonnes PAO pour les projets et activités approuvées dans le cadre des projets d'investissement, un objectif de 624 tonnes PAO pour les projets ne portant pas sur des investissements et un objectif de décaissements de 106,28 millions de \$US pour les projets d'investissement;
- c) de maintenir dans le plan d'activités pour 2002, des projets et des activités prévus dans des pays présentant des données divergentes au niveau sectoriel, suite à la Décision 35/57;
- d) de demander aux agences d'exécution de présenter à la 37^e réunion, des addenda à leurs plans d'activités finals pour 2002, reflétant toute modification apportée dans la répartition des ressources pour 2002;
- e) d'adopter une pondération de 10 points pour l'indicateur d'efficacité "dépôt ponctuel des rapports périodiques" avec 5 points pour le dépôt ponctuel et 5 points pour le dépôt d'une révision et des réponses aux questions dans un délai de cinq jours ouvrables après réception des observations;
- f) de prendre note des points suivants, en indiquant que la responsabilité de la coordination générale des projets appartient au pays concerné:
 - i) Lors de la préparation des plans d'élimination finale des CFC ou des SAO

dans un pays, le pays concerné devrait s'assurer qu'une agence assume la coordination pour tous les secteurs concernés et soumette des propositions nationales complètes à l'approbation du Comité exécutif;

- ii) Les agences bilatérales et d'exécution devraient assurer une coordination entre elles lors de la préparation des activités d'élimination des SAO dans le secteur de l'entretien, afin de présenter au Comité exécutif une proposition nationale complète pour le secteur de l'entretien, selon les principes et les exigences de la Décision 31/48 sur les Plans de gestion des frigorigènes (PGF);
 - iii) Les agences bilatérales et d'exécution devraient aussi assurer entre elles et avec le Secrétariat du Fonds une coordination de la planification de leurs activités en 2003 afin d'accorder une attention particulière aux pays qui risquent de ne pouvoir se conformer aux gels sur les halons ou sur le bromure de méthyle et qui pourraient encore bénéficier de projets dans ces secteurs;
- g) de demander au Secrétariat de superviser les reports d'engagements approuvés et planifiés dans le cadre de la planification des activités et des rapports sur les progrès réalisés;
 - h) de demander aussi à la Banque mondiale de remettre au Secrétariat des estimations de ses reports d'engagements pour 2003 et au-delà, d'ici la fin de la présente réunion et d'en faire rapport au Comité exécutif.

(Décision 36/5)

39. La Banque mondiale a remis au Secrétariat des estimations pour certains de ses reports d'engagements: 34,10 millions de \$US en plusieurs tranches pour 2003 et 104,28 millions de \$US pour les tranches futures.

40. Au sujet des clarifications demandées par de nombreux pays visés à l'article 5 sur l'interprétation et les conséquences de la Plan de gestion de frigorigènes, et sur la possibilité de présenter des activités de Plan de gestion de frigorigènes (PGF), incluses dans les plans d'activités, comme de nouveaux plans de gestion de l'élimination finale si les pays en faisaient la demande aux agences, le Comité exécutif a décidé de revenir sur cette question lors de sa 37^E réunion.

(Décision 36/6)

41. Plusieurs membres ayant demandé des clarifications sur la condition (D) de la Décision 35/57, le Comité exécutif a décidé:

- a) que la condition (D) de la Décision 35/57 ne devrait pas s'appliquer aux pays à faible volume de consommation;

- b) que le taux de 12,10 \$US par kilogramme de PAO devrait s'appliquer à la consommation de CFC dans tous les autres pays et entraîner une réduction du niveau établi par l'option retenue par le pays;
- c) de demander au Secrétariat de préparer un document qui permettra au Comité exécutif d'examiner la possibilité d'amender le taux de 12,10 \$US par kilogramme de PAO, d'ici la 39^e réunion.

(Décision 36/7)

(d) Plans d'activités des agences pour 2002

(i) Agences bilatérales

42. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/4, para. 22), le Comité exécutif a décidé de:

- a) prendre note avec satisfaction des plans d'activités et des lettres de coopération bilatérale présentés par : l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la France, Israël, l'Italie, le Japon, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède, contenus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/9;
- b) demander aux agences bilatérales de coordonner leurs activités avec les autres agences avant la 37^e réunion afin de résoudre, en consultation avec les pays concernés, tout chevauchement potentiel avant de déposer des demandes de financement, nonobstant les décisions relatives aux demandes de financement prises à la 36^e réunion.

(Décision 36/8)

(ii) PNUD

43. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/4, para. 24), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'endosser le plan d'activités du PNUD pour 2002, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/10 et Corr.1, avec l'amendement qui figure au sous-paragraphe (d) suivant, tout en indiquant que cet endossement ne signifie pas l'approbation des projets identifiés dans le plan, ni de leurs niveaux de financement;

- b) de demander au PNUE et au PNUD de redoubler d'efforts dans la mise en œuvre des plans de gestion des frigorigènes au Bangladesh et au Niger;
- c) suite à sa recommandation sur le plan d'activités global pour 2002, de demander également au PNUD de préparer un addendum à son plan d'activités pour 2002 qui devra être présenté à la 37^e réunion du Comité exécutif et qui contiendra les mesures envisagées pour accélérer la mise en œuvre des projets approuvés et des projets critiques pour atteindre la conformité;
- d) d'approuver les indicateurs d'efficacité du PNUD présentés dans les tableaux 1 et 2 des observations du Secrétariat du Fonds (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/10), en prenant note que le PNUD a augmenté son objectif d'élimination par des activités de projets ne portant pas sur des investissements, de 120 à 160 tonnes PAO (Annexe II du présent rapport);
- e) de demander au Secrétariat de préparer un projet de lignes directrices sur les projets d'inhalateurs à doseur qui sera étudié par le Comité exécutif à sa 37^e réunion.

(Décision 36/9)

(iii) PNUE

44. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/4, para. 26 à 29), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'endosser le plan d'activités du PNUE pour 2002, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/11, tout en indiquant qu'à l'exception du budget d'administration pour la mise en œuvre du Programme d'aide à la conformité, approuvé à la 35^e réunion du Comité exécutif, cet endossement ne signifie pas l'approbation des projets identifiés dans le plan d'activités, ni de leurs niveaux de financement;
- b) d'approuver les indicateurs d'efficacité du PNUE présentés dans les tableaux 1 et 2 des observations du Secrétariat du Fonds UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/11 (Annexe III du présent rapport);
- c) d'autoriser le PNUE à inclure l'Érythrée dans la liste des pays comportant des projets inscrits dans son plan d'activités, à condition que l'Érythrée ratifie le Protocole de Montréal et envoie une lettre au PNUE pour demander à être inclus dans son plan d'activités.

(Décision 36/10)

(iv) ONUDI

45. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/4, para. 31), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'endosser le plan d'activités de l'ONUDI pour 2002, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/12 et Corr.1, tout en indiquant que cet endossement ne signifie pas l'approbation des projets inscrits dans le plan, ni de leurs niveaux de financement;
- b) suite à sa recommandation sur le plan d'activités global pour 2002, de demander à l'ONUDI de préparer un addendum à son plan d'activités pour 2002 qui devra être présenté à la 37^e réunion du Comité exécutif et qui contiendra les mesures envisagées pour accélérer la mise en œuvre des projets approuvés et des projets critiques pour atteindre la conformité;
- c) d'approuver les indicateurs d'efficacité de l'ONUDI présentés dans les tableaux 1 et 2 de l'Annexe IV du présent rapport.

(Décision 36/11)

(v) Banque mondiale

46. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/4, para. 33 à 36), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'endosser le plan d'activités de la Banque mondiale pour 2002, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/13 et Corr.1, tout en indiquant que l'endossement ne signifie pas l'approbation des projets inscrits dans le plan, ni de leurs niveaux de financement;
- b) d'approuver les indicateurs d'efficacité de la Banque mondiale présentés dans les tableaux 1 et 2 de l'Annexe V du présent rapport, en prenant note de la modification de l'indicateur pour les émissions nettes imputables à des retards établi à 17 400 tonnes;
- c) suite à sa recommandation sur le plan d'activités global pour 2002, de demander à la Banque mondiale de préparer un addendum à son plan d'activités pour 2002 qui devra être présenté à la 37^e réunion du Comité exécutif.

(Décision 36/12)

(e) Modifications supplémentaires de la répartition des ressources

47. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/4, para. 38), le Comité exécutif a décidé de:

- a) prendre note du rapport sur les modifications de la répartition des ressources pour 2002, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/14/Rev.1;
- b) répartir entre les agences d'exécution, selon les parts d'investissement, toutes les ressources résiduelles de 2001 ainsi que celles provenant des plans d'activités des agences bilatérales pour 2002 et de demander aux agences d'exécution concernées de préparer des addenda à leurs plans d'activités afin de les soumettre à la 37^e réunion du Comité exécutif. Les activités d'investissement incluses dans ces addenda devront respecter les principes suivants:
 - i) Normes de rapport coût-efficacité du secteur d'activités correspondant;
 - ii) Aucun chevauchement d'activités entre les agences;
 - iii) Données cohérentes et fiables sur le pays à la présentation d'une demande, sous forme de lettre pour chaque projet.

(Décision 36/13)

(f) Retards dans la mise en œuvre des projets

48. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/4, para. 40), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note des rapports contenus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/15 et Corr.1 sur les projets administrés par l'Australie, le Canada, la Finlande, la France et les quatre agences d'exécution qui ont connu des retards de mise en œuvre;
- b) de retirer de la liste des projets présentant des retards de mise en œuvre tout en continuant à les surveiller, le cas échéant, les projets portant sur le renforcement des institutions, le stockage des halons, la formation des douaniers, la récupération et le recyclage ainsi que les projets de démonstration;
- c) de prendre note des mesures que le Secrétariat et les agences d'exécution prendront suite à l'évaluation du statut des projets, à savoir, des progrès, quelques progrès ou aucun progrès, conformément à la Décision 34/13;
- d) d'adopter les objectifs et les échéances indiquées à l'Annexe VI du présent rapport

et de demander au Secrétariat d'écrire, en son nom, à l'agence d'exécution et au pays dont les projets pourraient être annulés à la 37^e réunion du Comité exécutif si les échéances ne sont pas respectées;

- e) d'annuler les projets suivants:
 - i) Préparation d'un projet d'élimination dans le secteur du bromure de méthyle, KEN/FUM/30/PRP/21 (ONUDI), en prenant note que 30 000 \$US seront remboursés lors de la 37^e réunion;
 - ii) Élimination de SAO dans 3 petites usines de fabrication de réfrigérateurs ménagers au Soudan (Coldair Refrigerator Factory, Modern Refrigerator and Metal Furniture Co., Sheet Metal Industries Co. Refrigerator Factory), SUD/REF/19/INV/06 (ONUDI), annulation partielle du volet Sheet Metal, en prenant note que 13 600 \$US seront remboursés au Fonds à la 37^e réunion.

(Décision 36/14)

49. D'après les Décisions 34/3 et 35/13(e) et l'indication du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances sur les raisons officielles de prendre note de l'annulation du projet Tanzania Domestic Appliance Manufacturer (TDAM) mais compte tenu des circonstances particulières impliquées dans le retard du projet, le Comité exécutif a décidé, à titre exceptionnel, que l'ONUDI, en coopération avec le Secrétariat, pourrait continuer à surveiller sa mise en œuvre, aux conditions suivantes:

- a) D'ici le 30 avril 2002, TDAM transmettra au Secrétariat, par l'intermédiaire du Gouvernement de la République unie de Tanzanie, un plan d'action détaillé sur le processus de conversion, précisant les dates des principales activités menées par TDAM jusqu'à la date d'achèvement du projet et confirmant que tous les coûts de préparation du site, y compris la fourniture de matériels et d'équipements additionnels, seront assumés par TDAM;
- b) D'ici le 1^{er} juillet 2002, TDAM devra avoir terminé les principaux travaux de construction et de génie mécanique/électrique, incluant notamment le drainage du site de l'édifice, la surélévation des planchers et la fourniture de la tuyauterie et des systèmes de filage requis. TDAM fera rapport à l'ONUDI sur l'achèvement des travaux mentionnés ci-dessus, par l'intermédiaire du Gouvernement de la République unie de Tanzanie;
- c) La vérification pertinente des réalisations de TDAM par l'ONUDI sera transmise au Secrétariat;

- d) Dans l'éventualité où l'un des objectifs précédents n'est pas atteint, le projet sera automatiquement annulé, sans revenir devant le Comité exécutif.

(Décision 36/15)

Inclure les activités sur le bromure de méthyle dans les plans d'activités des agences d'exécution pour les pays qui n'ont pas ratifié l'amendement de Copenhague.

50. Le Comité exécutif a décidé de traiter de cette question à sa 37^e réunion.

(Décision 36/16)

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DE LA VINGT-CINQUIEME REUNION DU SOUS-COMITE SUR L'EXAMEN DES PROJETS

51. Le représentant de la Colombie, président du Sous-comité sur l'examen des projets (composé des pays suivants : Burundi, Chine, Colombie, États-Unis d'Amérique, France, Japon et Pologne) a présenté le rapport de la vingt-cinquième réunion du Sous-comité qui s'est déroulée à Montréal les 18 et 19 mars 2002, (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16) et qui contient les recommandations du Sous-comité sur les questions suivantes :

(a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets

Chevauchements des méthodes d'élimination nationales, sectorielles, et projet par projet
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/17/Rev.1, para. 4-8)

52. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 11), le Comité exécutif a décidé :

- a) de demander aux gouvernements ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution :
- i) de tenir compte de ses attentes à l'effet que, lorsque des plans sectoriels devaient être préparés, ils remplaceraient en temps voulu la préparation de projets individuels, et que lorsqu'un plan national d'élimination devait être préparé, il remplacerait en temps voulu la préparation tant des projets individuels que des programmes sectoriels finals;
 - ii) de prendre note que lorsque des demandes de préparation de projets d'élimination sectorielle multiples étaient présentées, la présentation du premier projet d'élimination sectorielle devait être accompagnée d'un plan de mise en œuvre clair, couvrant la coordination entre les diverses agences d'exécution participantes et donnant des explications détaillées sur la manière dont les tonnes de SAO restant à éliminer étaient réparties entre les divers secteurs et sur le mode de vérification de la réduction de la consommation nationale globale;

- iii) de noter que les réunions du réseau régional offraient l'occasion idéale d'effectuer la coordination nécessaire entre les gouvernements et les agences d'exécution;
- b) d'inciter les pays à continuer d'abandonner la démarche projet par projet pour adopter une méthode d'élimination nationale ou sectorielle, tout en confirmant le droit des pays à présenter des projets individuels si cette démarche convenait davantage à leurs circonstances;
- c) de réaffirmer la liberté des pays de choisir entre les options indiquées dans la Décision 35/57 en ce qui a trait au point de départ des données de consommation de CFC.

(Décision 36/17)

(b) Coopération bilatérale

53. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 16), le Comité exécutif a décidé d'approuver les demandes de coopération bilatérale, contenues dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/18, Corr.1, Add.1 et Add.1/Corr.1 avec les amendements ci-dessous, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport.

(Décision 36/18)

Pays insulaires du Pacifique : Stratégie régionale de conformité au Protocole de Montréal (Australie) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/18, para. 3-6)

54. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 18), le Comité exécutif a décidé d'approuver la composante australienne de la stratégie régionale pour les pays insulaires du Pacifique au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport et aux conditions indiquées dans la Décision 36/27 ci-dessous.

(Décision 36/19)

Croatie: Aide à la préparation d'une mise à jour du plan de gestion des frigorigènes (Suède) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/18, page 12 et Corr.1)

55. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 21), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport.

(Décision 36/20)

Albanie : Élimination de l'utilisation des CFC et des HCFC (République tchèque)
Algérie : Remplacement des CFC par du LCD dans la fabrication de mousse souple chez Sarl Djurjura Mousse (Allemagne)
 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/18/Add.1 et Add.1/Corr.1)

56. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 22), le Comité exécutif a pris note du report des propositions de projets ci-dessus.

57. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 23), le Comité exécutif a décidé de demander au Trésorier de porter en déduction les coûts de ces projets bilatéraux, comme suit :

- a) 311 880 \$US sur le solde des contributions bilatérales de l'Australie pour 2002;
- b) 254 250 \$US sur le solde des contributions bilatérales du Canada pour 2002;
- c) 769 324 \$US sur le solde des contributions bilatérales de l'Allemagne pour 2002;
- d) 16 950 \$US sur le solde des contributions bilatérales de la Suède pour 2002.

(Décision 36/21)

(c) Programmes de travail et amendements

58. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 24), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets soumis pour approbation globale, présentés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/25/2/Rev.1, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport, avec les conditions incluses dans les Fiches d'évaluation de projet correspondantes, le cas échéant.

(Décision 36/22)

(i) Amendements au programme de travail du PNUE pour 2002

59. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 26), le Comité exécutif a décidé d'approuver les amendements au Programme de travail du PNUE pour l'année 2002, tels que présentés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/19 et Corr.1, avec les amendements indiqués ci-dessous, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport.

(Décision 36/23)

Croatie: Prorogation du renforcement des institutions
Moldavie: Prorogation du renforcement des institutions
Mongolie: Prorogation du renforcement des institutions
Sénégal: Prorogation du renforcement des institutions
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/19, Annexe I)

60. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 27), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'approuver les projets indiqués ci-dessus et tous les projets similaires, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport, à condition que les demandes de prorogation des projets de renforcement des institutions soient compatibles avec les dispositions de la Décision 35/57 qui prévoyait, entre autres, que l'approbation atteigne un niveau de financement de 30 pour cent supérieur au niveau approuvé antérieurement et que les activités contribuent à la réduction de la consommation de SAO dans les pays concernés au taux de 12,10 \$US par kilogramme de PAO et avec les clarifications apportées par la Décision 36/7.
- b) de communiquer aux gouvernements concernés ses observations indiquées à l'Annexe VIII du présent rapport..

(Décision 36/24)

Cambodge: Projet de renforcement des institutions
Cap-Vert: Projet de renforcement des institutions
Sierra Leone: Projet de renforcement des institutions
Somalie: Projet de renforcement des institutions
Rwanda: Projet de renforcement des institutions
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/19, para. 9-11)

61. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 29) le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus pour une période d'un an, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport, à condition que le financement approuvé ne serve pas de base dans le calcul du niveau de financement pour les deux ans qui restent et qu'il soit entièrement compatible avec les exigences de la Décision 35/57 ainsi que les clarifications apportées par la Décision 36/7.

(Décision 36/25)

Un soutien pour les politiques et un soutien technique pour les 31 pays suivants :
Antigua-et-Barbuda, Barbade, Botswana, Brésil, Burundi, Cameroun, Gambie, Ghana,
Grenade, Guyane, Inde, Iran, Kenya, Kyrghizistan, Maldives, Mongolie, Mozambique,
Nicaragua, Niger, Oman, Ouganda, Panama, République centrafricaine, République
démocratique du Congo, République dominicaine, Saint-Vincent-et-Grenadines,
Swaziland, Tanzanie, Togo, Trinité-et-Tobago, Venezuela.
Réunion régionale des dirigeants gouvernementaux de haut niveau afin de faciliter
l'engagement politique (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/19 et Corr.1)

62. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 30), le Comité exécutif a pris note du report des propositions de projets susmentionnées à une prochaine réunion du Comité exécutif.

Préparation des mises à jour des programmes de pays Antigua-et-Barbuda, Barbade, Belize, Guyane, Honduras, Nicaragua, Panama, Pérou et Seychelles;
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/19, para. 17-23);

63. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 32), le Comité exécutif a pris note du report des mises à jour de programmes de pays pour les pays susmentionnés.

Traduction des publications d'ActionOzone
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/19, para. 24-26)

64. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 34), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet et les coûts d'appuis connexes au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport, à condition que les travaux soient achevés en huit mois.

(Décision 36/26)

Stratégie régionale de conformité au Protocole de Montréal dans les pays insulaires du Pacifique (Stratégie PIP) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/19, para. 27-55)

65. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 36) et tenant compte du caractère géographique unique des petits pays insulaires et de leur problème de communication dû à leur isolement par rapport aux grandes voies commerciales mondiales, le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver la composante du PNUE dans la stratégie des pays insulaires du Pacifique au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport, à condition que les gouvernements des pays concernés éliminent complètement les SAO d'ici 2005 et qu'ils bénéficient de souplesse pour utiliser les fonds approuvés ;
- b) de demander au Gouvernement de l'Australie et au PNUE de ne pas décaisser de fonds pour la deuxième tranche, en attendant la confirmation de l'élimination d'au moins 25 pour cent de la consommation actuelle de SAO dans ces pays;
- c) de demander aux gouvernements suivants : Kiribati, Iles Marshall, Micronésie, Palau, Iles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu d'informer annuellement le Comité exécutif sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des stratégies nationales de conformité, conformément à la décision du Comité exécutif sur la

mise en œuvre des programmes de pays. Le rapport initial qui couvre la période allant du 1^{er} avril au 31 décembre 2002 devrait parvenir au Secrétariat du Fonds avant le 1^{er} mai 2003.

- d) de prendre note que le financement fourni en vertu de ce projet représentera le financement total octroyé par le Fonds multilatéral à ces pays pour parvenir à l'élimination totale d'ici 2005.

(Décision 36/27)

66. Le Comité exécutif a pris note :

- a) avec satisfaction, de l'engagement politique pris par les gouvernements des pays insulaires du Pacifique relativement à la protection de la couche d'ozone, en dépit des autres questions environnementales prioritaires sur le plan national, tels que les changements climatiques ;
- b) avec satisfaction, de l'engagement de ces gouvernements d'éliminer complètement les SAO, en devançant leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal;
- c) que pour la première fois, dans le cadre de ce projet, une stratégie régionale d'élimination des SAO est proposée sous les auspices du Fonds multilatéral avec l'implication proactive du PNUE comme facilitateur, en collaboration avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Programme régional océanien pour l'environnement (PROE).

(ii) Programme de travail du PNUD pour l'année 2002

67. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 39), le Comité exécutif a décidé d'approuver le programme de travail du PNUD pour l'année 2002, tel que présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/20 et Add.1, avec les amendements indiqués ci-dessous, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport.

(Décision 36/28)

Argentine: Préparation de projet : programme final de mousse

Colombie: Préparation de projet : programme final de mousse

Congo, DR: Préparation de projet : plaques de mousse flexible

Inde: Préparation de projet : réfrigération commerciale (élimination finale)

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/20, para. 8-10)

68. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 41), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets susmentionnés au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport, à condition

que la consommation desdits projets soit examinée dans le contexte de la Décision 35/57, et que les données incohérentes soient corrigées avant la présentation des projets au Comité exécutif.

(Décision 36/29)

République arabe de Syrie: Préparation de projet : Fabrication de matériel de réfrigération, programme final

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/20, para. 11-13)

69. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 43), le Comité exécutif a décidé d'approuver la préparation de projet susmentionnée, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport, sous réserve des conditions indiquées dans la Décision 36/17.

(Décision 36/30)

Nigeria : Mise à jour du programme de pays

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/20, para. 14-15)

70. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 45), le Comité exécutif a décidé d'approuver la mise à jour du programme de pays au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport.

(Décision 36/31)

Cuba: Préparation de projet dans le sous-secteur des inhalateurs à doseur

Uruguay: Préparation de projet dans le sous-secteur des inhalateurs à doseur (ID)

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/20, para. 16-17)

71. Le Comité exécutif ayant constaté que :

- a) des circonstances particulières sont justifiées par la situation unique de Cuba étant donné que, lors de deux séances de la Réunion des Parties, Cuba a exprimé ses inquiétudes devant le retard dans le démarrage des activités dans le secteur des ID, puisque la consommation de ce secteur représente un pourcentage assez élevé de la consommation globale de CFC à Cuba ; et
- b) en l'absence de mesures dans ce secteur, Cuba pourrait avoir des difficultés à respecter ses obligations de conformité ;

et ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 48), a décidé d'approuver la proposition de préparation de projet dans le sous-secteur des ID à Cuba, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport, à condition qu'elle puisse être utilisée comme activité de démonstration.

(Décision 36/32)

72. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 47), le Comité exécutif a pris note du report de la demande de préparation de projet dans le secteur des inhalateurs à doseur en Uruguay.

(iii) Programme de travail de l'ONUDI pour l'année 2002

73. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 50) le Comité exécutif a décidé d'approuver le programme de travail de l'ONUDI pour l'année 2002, tel que présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/21, avec les amendements indiqués ci-dessous, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport.

(Décision 36/33)

Chine: Préparation d'une stratégie sectorielle dans le secteur du bromure de méthyle
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/21, para. 18-22)

74. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 52), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet à un niveau de financement de 100 000 \$US, afin que la stratégie sectorielle de la Chine soit prête pour la mise en œuvre, immédiatement après la ratification de l'Amendement de Copenhague.

(Décision 36/34)

Argentine : Préparation d'un projet parapluie portant sur des investissements dans le secteur de la réfrigération commerciale

Inde : Préparation d'un projet parapluie portant sur des investissements dans le secteur de la réfrigération commerciale

Inde : Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur des solvants (CFC-113)

Mexique : Préparation d'un plan sectoriel d'élimination dans le secteur de la réfrigération

République arabe de Syrie : Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur de la réfrigération commerciale et domestique

République arabe de Syrie : Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur des mousses (PS extrudé)

Yémen : Préparation d'un projet final d'investissement dans le secteur de la réfrigération commerciale

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/21, para. 23-25)

75. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 54), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets susmentionnés au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport, à condition que la consommation desdits projets soit examinée dans le contexte de la Décision 35/57, et que les données incohérentes soient corrigées avant la présentation des projets au Comité exécutif.

(Décision 36/35)

République arabe de Syrie : Préparation d'un plan national d'élimination des SAO
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/21, para. 26-27)

76. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 56), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet susmentionné au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport ; sous réserve des conditions indiquées dans la Décision 36/17.

(Décision 36/36)

Cameroun: Préparation de trois projets d'investissement dans le secteur de la réfrigération commerciale

Cameroun: Préparation d'un plan national d'élimination des SAO

Chine : Préparation d'un projet sectoriel d'élimination des inhalateurs à doseur

Egypte : Mise en œuvre de la formation douanière dans le cadre du PGF

Inde : Formulation d'un plan sectoriel d'élimination des inhalateurs à doseur

Indonésie : Préparation de trois projets d'investissement dans le secteur des mousses (rigides ou à pellicule externe incorporée)

République islamique d'Iran : Formulation d'un plan sectoriel pour les inhalateurs à doseur

Mexique : Préparation de la fermeture des installations de production de CFC de l'entreprise Quimobasicos

Roumanie : Préparation d'un plan sectoriel d'élimination des inhalateurs à doseur
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/21, para. 28-39)

77. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 57), le Comité exécutif a pris note du report de l'examen des propositions de projets susmentionnées.

(iv) Programme de travail de la Banque mondiale pour l'année 2002

78. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 59), le Comité exécutif a décidé d'approuver le Programme de travail de la Banque mondiale pour l'année 2002, tel qu'il figure dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/22, avec les amendements indiqués ci-dessous, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport.

(Décision 36/37)

Philippines: Prorogation du renforcement des institutions

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/22, para. 5-7)

79. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 60) le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver ce projet au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport ;
- b) de s'assurer que le projet était entièrement compatible avec les exigences de la Décision 35/57 ;
- c) de transmettre au Gouvernement des Philippines les observations indiquées à l'Annexe VIII du présent rapport.

(Décision 36/38)

Indonésie : Préparation de deux plans sectoriels pour les aérosols et les mousses

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/22, para. 9-11)

80. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 62), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet susmentionné au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport, à condition que la consommation dudit projet soit examinée dans le contexte de la Décision 35/57, et que les données incohérentes soient corrigées avant la présentation du projet au Comité exécutif.

(Décision 36/39)

Argentine : Préparation de 3 projets dans le sous-secteur des aérosols à inhalateur à doseur

Indonésie : Amélioration du contrôle des importations/exportations des substances contenant des SAO

Venezuela : Préparation de projet dans le sous-secteur des refroidisseurs

Yémen : Préparation de projet dans le sous-secteur des refroidisseurs

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/22, para. 12-22)

81. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 63), le Comité exécutif a décidé de reporter l'examen des propositions de projets susmentionnées.

(Décision 36/40)

d) Projets d'investissement

Projets recommandés pour approbation globale

82. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 65), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets d'investissement proposés pour approbation globale, mentionnés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/25/2/Rev.1 au niveau de financement indiqué à l'Annexe VIII du présent rapport, aux conditions précisées dans les fiches d'évaluation de projet correspondantes, s'il y a lieu, à condition que toutes les approbations soient traitées en accord avec tous les aspects de la Décision 35/57 et les clarifications fournies par la Décision 36/7.

(Décision 36/41)

Projets soumis à un examen individuel

Secteur des mousses

Brésil : Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide chez Decorfrio (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide et de mousse souple à peau intégrée chez Tolling Quimica (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide chez Isojet (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par une technologie à base d'eau dans la fabrication de mousse souple moulée, d'élastomères et de mousse à peau intégrée pour automobiles, et par du HCFC-141b pour les applications de mousse à peau intégrée pour ameublement chez Steel Plastik (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par du chlorure de méthylène et un additif à faible indice dans la fabrication de blocs de mousse souple de polyuréthane chez Tecnosono (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide chez Heliotek (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide chez Isosister (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide et de mousse souple à peau intégrée chez Pretty Glass (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide chez Repor (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide chez Simonaggio (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par une technologie à l'eau et du HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide chez Fibril (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b dans la fabrication de mousse rigide et de mousse souple à peau intégrée, par une technologie à base d'eau pour la mousse souple moulée et mousse rigide à peau intégrée chez Ariston Polimeros (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b dans la fabrication de mousse souple à peau intégrée, et par une technologie à base d'eau dans la fabrication de mousse souple moulée chez Arquespuma (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par une technologie à base d'eau dans la fabrication de mousse souple moulée chez Indaru (PNUD)

Brésil : Remplacement du CFC-11 par une technologie de soufflage à l'eau/chlorure de méthylène/hydrocarbures dans la fabrication de mousse rigide et souple chez Toro (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/24 et Corr.1/Rev.1)

83. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 68), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets mentionnés ci-dessus, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport.

(Décision 36/42)

Chine : Élimination du CFC-12 dans la fabrication de filets d'emballage en mousse de polyéthylène extrudée dans 30 entreprises (projet parapluie en phase finale) (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/26, Add.1 et Add.1/Corr.1, pages 3-7)

84. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 70) le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver le projet en principe, pour un coût de 4 325 709 \$US;
- b) d'approuver un financement de 1 525 648 \$US pour la première tranche du projet et des coûts d'appui de 171 352 \$US pour le plan d'activités de l'ONUDI pour 2001;
- c) d'accepter de payer la dernière tranche de la subvention sur confirmation, par l'ONUDI :
 - i) de la réalisation des objectifs d'élimination du CFC dans la fabrication de filets d'emballage en mousse de polyéthylène extrudée dans deux projets parapluies précédemment approuvés; et
 - ii) de l'achèvement des étapes correspondantes de mise en œuvre des projets parapluie approuvés dans le secteur de la mousse de polystyrène extrudée.
- d) de prendre note de soustraire 849,27 tonnes PAO de CFC de la consommation résiduelle de CFC en Chine, admissible à une subvention.

(Décision 36/43)

Venezuela : Élimination du CFC-11 par reconversion au système d'eau comme agent de gonflage dans la fabrication de la mousse de polyuréthane souple de la Manufacturas Enveta, C.A. Cumana (ONUUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/30)

85. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 72), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet mentionné ci-dessus, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport, à condition que le décaissement des montants approuvés se fasse seulement lorsque le Venezuela aura précisé l'option choisie pour fixer le point de départ de la mise en œuvre de sa consommation totale nationale, conformément à la Décision 35/57.

(Décision 36/44)

Secteur des fumigènes

Argentine : Élimination du bromure de méthyle dans les plants de tabac et les semis de légumes non protégés (demande de première tranche) (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/23 et Corr.1, pages 5-8)

86. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 74) le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver en principe le projet mentionné ci-dessus, au niveau de 3 588 000 \$US, en vertu de l'accord entre le Gouvernement de l'Argentine et le Comité exécutif contenu à l'Annexe IX du présent rapport ; et
- b) d'approuver le décaissement d'une première tranche et d'une seconde tranche au niveau de 220 000 \$US et de 1,5 million \$US, respectivement, plus les coûts d'appui des agences.

(Décision 36/45)

Chili : Élimination du bromure de méthyle dans la culture de tomates et de poivrons (Banque mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/25 et Corr.1)

87. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 76), le Comité exécutif a pris note du report de la proposition de projet susmentionnée.

Autres secteurs (expansion du tabac)

Rapport sur la mise en œuvre en 2001 et plan de travail pour 2002 dans le cadre du plan sectoriel du tabac pour l'élimination du CFC-11 en Chine (deuxième décaissement) (ONUUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/26, pages 8-13)

88. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 78), le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver la deuxième tranche du plan pour l'élimination du CFC-11 dans le secteur du tabac en Chine, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport;
- b) de demander à l'ONUDI de lui remettre un rapport sur l'utilisation des montants alloués pour les coûts d'appui, avec son plan de travail pour l'année 2003, conformément à la Décision 32/69.

(Décision 36/46)

Secteur de la production

Chine : Plan sectoriel pour l'élimination de la production de CFC en Chine : programme de travail de 2002 (Banque mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/26, pages 14-17)

89. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 80), le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver les frais administratifs de la Banque mondiale à un niveau de 7 pour cent par année jusqu'à ce que le Comité exécutif en décide autrement;
- b) de demander à la Banque mondiale de faire rapport sur l'utilisation des frais administratifs pour ce projet en particulier;
- c) de demander à la Banque mondiale de préparer un document précisant, entre autres, comment les plans d'élimination sectoriel et national ont été mis en œuvre, les coûts administratifs encourus dans le passé et ceux qui seront encourus à l'avenir, et comment ils sont reliés aux coûts administratifs imputés pour d'autres activités de la Banque mondiale;
- d) d'approuver la somme de 13 millions \$US, plus des coûts d'appui aux agences de 910 000 \$US, pour la mise en œuvre du programme de travail de 2002 du projet de fermeture du secteur de la production de CFC en Chine;
- e) de demander à la Banque mondiale de lui fournir des informations sur la surveillance financière dont a fait l'objet le programme d'assistance technique, notamment la fréquence des rapports financiers et le nom de l'établissement ayant effectué la vérification.

(Décision 36/47)

Inde : Élimination graduelle de la production de CFC : programme de travail de 2002 (Banque mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/27, pages 2-5 et Add.2)

90. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 82), le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver les frais administratifs de la Banque mondiale à un niveau de 8 pour cent par année jusqu'à ce que le Comité exécutif en décide autrement, dans l'attente de frais administratifs moins élevés pour les années à venir;
- b) de demander à la Banque mondiale de préciser les fins auxquelles seront utilisés les frais administratifs de ce projet en particulier;
- c) d'approuver le financement de 6 millions \$US, plus des coûts d'appui à l'agence de 480 000 \$US, pour la mise en œuvre du programme de travail de 2002 du projet d'élimination graduelle du secteur de la production de CFC en Inde; et
- d) de demander à la Banque mondiale de :
 - i) remettre des données complètes dans ses futurs rapports de vérification, à une date qui permettra au Secrétariat d'effectuer son examen des demandes de financement;
 - ii) normaliser les vérifications effectuées dans le cadre des programmes d'élimination de la production de CFC en Inde et en Chine, afin de s'assurer que les procédures de vérification, la méthodologie et les données exigées respectent les mêmes normes, à la lumière des lignes directrices approuvées;
 - iii) fournir des informations sur la surveillance financière dont a fait l'objet le programme d'assistance technique, notamment la fréquence des rapports financiers et le nom de l'établissement qui a effectué la vérification.

(Décision 36/48)

Secteur de la réfrigération

Inde : Financement supplémentaire pour le changement de propriétaire chez Godrej-GE Appliances Limited (Banque mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/27 et Add.2, page 6)

91. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 84), le Comité exécutif a décidé de ne pas approuver la proposition de projet susmentionnée.

(Décision 36/49)

Secteur des solvants

Chine : Plan du secteur des solvants : Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail annuel de 2002 (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/26 et Add.2, pages 23-26)

92. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 86), le Comité exécutif a décidé d'approuver la mise en œuvre du programme de travail annuel de 2002 dans le secteur des solvants en Chine, au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport, étant entendu qu'aucun montant ne sera décaissé tant que l'information demandée sur l'utilisation du tétrachlorure de carbone comme agent de transformation n'aura pas été fournie.

(Décision 36/50)

République populaire démocratique de Corée : Remplacement du tétrachlorure de carbone (CTC) par des techniques de nettoyage à l'eau et aux solvants dans les installations de nettoyage de l'usine Gumsong Tractor Factory (GST) (ONUDI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/29)

93. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 88), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet au niveau de financement indiqué à l'Annexe VII du présent rapport.

(Décision 36/51)

e) Financement de la technologie se trouvant hors du domaine public
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/31)

94. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/16, para. 91), le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note de l'étude;
- b) de charger le Secrétariat d'inviter les membres du Comité exécutif et les agences d'exécution concernées à fournir de plus amples observations sur l'étude et de les intégrer dans un document de travail qui sera examiné par le Comité exécutif lors d'une future réunion.
- c) de demander au Secrétariat de procéder à des consultations auprès des organisations internationales pertinentes en matière de propriété intellectuelle et de présenter un rapport à une prochaine réunion.

(Décision 36/52)

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : APPLICATION DE LA DÉCISION 35/56

95. Le Chef du Secrétariat a présenté le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/32, en soulignant qu'il avait été préparé en réponse à la Décision 35/56(d) qui demandait au Secrétariat de préparer un calendrier indicatif pour la mise en œuvre du Cadre de planification stratégique du Fonds Multilatéral, adopté à la 33^e réunion du Comité exécutif, en mars 2001. Conformément à cette décision, le Secrétariat a utilisé la démarche indiquée dans le document sur la planification stratégique, présenté à la 34^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/53), en tenant compte des questions soulevées par les membres du Comité exécutif, avant la 36^e réunion, sur la mise en œuvre de ce Cadre.

96. Le document commence par un rapport sur les progrès réalisés jusqu'à maintenant dans la mise en œuvre du Cadre. Il identifie ensuite les secteurs d'activités du Fonds où des mesures existantes ne permettent pas la pleine intégration des éléments manquants du Cadre et les questions associées à la détermination des changements nécessaires pour accommoder ces éléments. Les secteurs de changement appartiennent aux grandes catégories de la planification des activités et du travail du Comité exécutif et de ses Sous-comités.

97. Pour la planification des activités, les changements aux dispositions existantes du Fonds en matière de planification des ressources, de répartition des ressources et d'indicateurs d'efficacité ont été jugés nécessaires à la mise en œuvre des éléments manquants du Cadre. Le niveau des reports d'engagements, la période de transition nécessaire pour arriver à la mise en œuvre de modalités d'élimination des SAO à l'échelle nationale et sectorielle pour toutes les substances et l'accès des pays de l'article 5 aux agences d'exécution ont été définis comme des éléments déterminants pour la nature de ces changements.

98. A propos des indicateurs d'efficacité, le document indique que le Comité exécutif, lors de sa 32^e réunion, avait demandé au Secrétariat de soumettre, à une future réunion, un rapport sur des nouveaux indicateurs compatibles avec le travail du Comité exécutif pour élaborer un plan stratégique (Décision 32/7).

99. Quant au travail du Comité exécutif et de ses Sous-comités, des changements au contenu et à l'organisation du travail des Sous-comités ont été jugés nécessaires à la mise en œuvre des éléments manquants du Cadre. L'impact de la période de transition durant laquelle il faudra examiner, surveiller et évaluer des projets individuels et aussi des projets sectoriels et nationaux d'élimination des SAO, déterminera la nature des changements dans ce secteur. La ventilation des responsabilités actuelles du Comité exécutif et de chacun de ses Sous-comités est annexée au document.

100. Enfin, le document résume les secteurs où des changements devront être apportés, avec leurs enjeux connexes, et fournit un calendrier indicatif pour l'achèvement des travaux.

101. Au cours de la discussion qui a suivi, plusieurs représentants ont exprimé leur satisfaction au Secrétariat pour la production d'un document exhaustif sur un ensemble de questions hautement complexes. Il y a eu consensus à l'effet que ce document représente un changement majeur dans le fonctionnement du Comité exécutif, un changement intimement lié à l'évolution vers une démarche nationale ou sectorielle, aux dépens de l'approche projet par projet. Les idées

mises de l'avant dans le document ont permis d'améliorer la qualité et l'efficacité du travail du Comité exécutif et d'adapter celui de ses Sous-comités à cette nouvelle démarche. Même si certaines idées ont déjà fait l'objet de discussion dans le passé, le temps est venu de les mettre réellement en pratique. Il conviendrait d'aborder certains sujets dans le cadre de discussions thématiques élargies, organisées par le Secrétariat, et qui pourraient servir de modèle pour de futurs accords sur l'environnement.

102. Grâce à l'expérience et aux connaissances accumulées par le Comité exécutif au fil des ans, il serait maintenant possible d'entreprendre un exercice de modélisation qui permettrait de prévoir précisément les sommes nécessaires pour atteindre la conformité dans tous les pays. Tous les fonds disponibles au-delà des sommes requises pourraient être utilisés pour aider les pays qui souhaitent devancer leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal.

103. Certains représentants ont jugé que la distinction entre les projets d'investissement et les projets ne portant pas sur des investissements, selon les définitions actuelles, avait perdu de sa pertinence, tandis que d'autres étaient d'avis qu'il fallait la maintenir, car elle donnait au Comité exécutif un portrait clair des endroits où les ressources sont dépensées.

104. Certains représentants ont aussi rappelé que lors de la conception d'un ensemble approprié d'activités d'investissement et ne portant pas sur des investissements, il faut absolument s'assurer que les ressources mises à la disposition des pays visés à l'article 5 soient suffisantes par rapport à leurs besoins pour atteindre la conformité dans le respect des règles et lignes directrices existantes mais sans perdre de vue l'objectif ultime du Protocole de Montréal.

105. Les participants ont envisagé la possibilité de modifier le système des coûts d'appui des agences et, en même temps, le système de part fixe des agences. En effet, si un budget administratif modeste était établi pour chaque agence d'exécution, comme ce fut déjà le cas pour le PNUE, les agences n'auraient plus à se faire concurrence pour obtenir des projets ou même soumettre des projets douteux dans le but d'accroître les coûts d'appui qu'elles reçoivent. En outre, les pays visés à l'article 5 seraient libres de choisir l'agence d'exécution qu'ils considèrent la plus appropriée à leurs besoins particuliers. Un représentant a indiqué que les agences bilatérales pourraient jouer un rôle dans les projets sectoriels et/ou pluriannuels.

106. Pour inciter les agences d'exécution à poursuivre leur tradition de travail acharné, un nouveau régime de coûts administratifs pourrait toujours inclure un système visant à maintenir la concurrence. A cet effet, il serait intéressant d'examiner la pratique suivie par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

107. Le représentant de la France a présenté un document officiel, préparé par son Gouvernement et proposant que le nombre de réunions du Comité exécutif passe de trois à deux, par année. Tout en reconnaissant qu'une telle modification pourrait réduire les coûts, la majorité des représentants qui se sont exprimés, jugeaient la mesure prématurée, étant donné la complexité des changements en cours de discussion sur le fonctionnement du Comité exécutif.

108. Un représentant a indiqué qu'il était urgent de communiquer les idées contenues dans le document du Secrétariat aux autres intervenants du Fonds multilatéral. Il a aussi insisté sur le fait que les consultations nationales entre tous les intervenants et les réunions des réseaux régionaux

auxquelles participent les agences d'exécution représentent une occasion idéale pour la coordination de leurs travaux. Un autre représentant a proposé d'informer clairement toutes les Parties sur les conséquences des Décisions 35/56 et 35/57.

109. En réaction à l'idée évoquée dans le document selon laquelle la prépondérance d'une programmation axée sur le pays et la conformité pourrait réduire la capacité du Fonds de répondre promptement aux besoins de conformité de certains pays, certains représentants ont suggéré la mise sur pied d'un fonds de réserve qui ferait partie des ressources allouées pour la période triennale et qui serait utilisé dans les situations d'urgence où des pays risqueraient soudain de se retrouver en position de non-conformité. Toutefois, d'autres représentants étaient d'avis que si le Comité exécutif avait planifié correctement pour l'avenir, aucune situation d'urgence ne devrait survenir. Il a été souligné que l'utilisation active du rapport périodique du Secrétariat du Fonds sur la conformité et les données de consommation par secteur faciliterait des mesures opportunes dans les situations d'urgence.

110. Lors de l'examen du calendrier indicatif pour l'achèvement des divers travaux, certains représentants ont pensé que le point III, « Travail du Comité exécutif », devrait venir avant « Lignes directrices révisées pour le renforcement des institutions ».

111. A la suite de la discussion, le Comité exécutif a décidé de demander au Secrétariat de préparer un document qui sera examiné à la 37^e réunion et qui traiterait des questions soulevées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/32, en tenant compte des observations et des idées exprimées par les membres du Comité exécutif à la présente réunion, ainsi que des commentaires que les membres du Comité exécutif et les agences d'exécution devront lui faire parvenir avant le 19 avril 2002. Le Secrétariat devra tenir compte du tableau qui figure à la page 12 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/32, avec une modification éventuelle de la date d'achèvement indiquée pour les travaux du Comité exécutif et pour les lignes directrices sur le financement des projets de renforcement des institutions.

(Décision 36/53)

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : SECTEUR DE LA PRODUCTION

(a) Rétablissement du Sous-groupe du Comité exécutif sur le secteur de la production

112. Conformément à la Décision 35/59, le Comité exécutif a décidé de rétablir le Sous-groupe sur le secteur de la production, composé des membres suivants : Burundi, Canada, Chine, Colombie, El Salvador, France, Pays-Bas et États-Unis d'Amérique. Le Sous-groupe a choisi le Canada comme facilitateur et s'est réuni le 20 mars 2002.

(Décision 36/54)

(b) Rapport du Sous-groupe du Comité exécutif sur le secteur de la production

113. Le représentant du Canada, à titre de facilitateur du Sous-groupe sur le secteur de la production, a présenté le rapport du Sous-groupe, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/33/Add.2. Il a indiqué que le groupe avait tenu une réunion le 20 mars 2002, avec la participation des pays suivants : Burundi, Canada (facilitateur), Chine, Colombie, États-Unis d'Amérique, France, Pays-Bas et Salvador. Des représentants de la Banque mondiale ont aussi assisté à la réunion à titre d'observateurs.

114. Le Sous-groupe a entendu une mise à jour sur les développements dans le secteur de production des SAO depuis la 35^e réunion du Comité exécutif, présentée par le Chef du Secrétariat, principalement sur les progrès dans la vérification technique du secteur de la production de CFC au Mexique. Le Sous-groupe a aussi été informé, à propos de la vérification technique de la production de CTC en Chine et en Inde, des efforts du Secrétariat pour préparer les paramètres de la vérification qu'il élaborera en consultation avec la Banque mondiale. L'accent a été mis sur l'importance de recevoir des données sur la production des CTC pour la Chine et l'Inde qui soient ventilées selon la production pour des matières premières et pour des usages contrôlés.

115. Le Sous-groupe a examiné une demande d'autorisation de procéder à une vérification technique du secteur de production des CFC au Venezuela. Il a aussi amendé le projet d'entente sur l'élimination du secteur de production des SAO en République démocratique populaire de Corée, afin d'inclure les mots « fermeture permanente de la production de SAO et démantèlement des installations de production » comme condition du décaissement, et demandé à l'ONUDI de s'assurer du respect de cette condition.

116. Le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver la demande du Secrétariat de renflouer la caisse pour la vérification technique en y ajoutant 150 000 \$US, afin de permettre au Secrétariat de procéder aux vérifications techniques prévues en 2002;
- b) d'autoriser le Secrétariat à procéder à la vérification technique du secteur de la production de CFC au Venezuela;
- c) d'approuver l'accord pour l'élimination du secteur de la production de SAO en République démocratique populaire de Corée, tel qu'amendé et joint à l'Annexe X du présent rapport.

(Décision 36/55)

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT SUR L'ÉTUDE DES SOLUTIONS DE REMPLACEMENT DES CFC DANS LES APPLICATIONS DE MOUSSE RIGIDE

117. Le consultant engagé par le Comité exécutif a présenté son rapport, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/34.

118. Après la présentation et les éclaircissements fournis aux membres, le Comité exécutif a pris note avec appréciation du rapport.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : DOCUMENT DE POLITIQUE SUR LES QUESTIONS ENTOURANT LE CHOIX DES HCFC-141b DANS LES PROJETS DE RECONVERSION

119. Le représentant de la France a présenté le document conjoint franco/allemand de politique sur les questions entourant le choix des HCFC-141b dans les projets de reconversion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/35). Les six propositions contenues dans le rapport présentent des conclusions que le Comité exécutif pourrait examiner.

120. Plusieurs représentants ont estimé que l'élimination proposée de 50 tonnes PAO par entreprise comme seuil provisoire au-dessus duquel les projets de HCFC-141b ne pourraient plus être examinés, était trop restrictive et ils ont suggéré de poursuivre l'examen d'autres situations réelles sur le terrain avant qu'un nouveau seuil ne soit fixé. D'autres ont indiqué qu'en tout état de cause, le chiffre avancé était, en fait, assez conservateur. De nombreux représentants ont déclaré que le passage aux technologies de remplacement sans HCFC-141b n'était pas viable d'un point de vue économique, particulièrement pour les petites entreprises, vus les coûts encourus précédemment pour la reconversion des CFC à une technologie à base de HCFC.

121. Les propositions visant à fournir plus d'informations sur cette question ont été accueillies comme un moyen de permettre aux entreprises et aux gouvernements de prendre une décision éclairée sur leurs choix de technologies.

122. Conformément au document de politique présenté par la France et suite à la discussion détaillée, le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note, avec satisfaction, du document soumis par la France ;
- b) de demander au Secrétariat du Fonds multilatéral de mettre à jour le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/34, avec les nouveaux coûts des différentes options, d'étudier la disponibilité du polyol basé sur un mélange sans SAO et de soumettre le document mis à jour et les résultats pour examen à la 39^e réunion;
- c) de demander aux agences d'exécution, conformément à la Décision 20/48, de compléter les informations pertinentes sur l'entreprise par les données sur les restrictions d'importation dans les pays non visés à l'article 5, un état des coûts des produits de remplacement; et d'informer les entreprises qu'elles doivent confirmer la réception de ces informations. La documentation correspondante devrait accompagner la proposition de projet ;
- d) de demander au Secrétariat de bien vouloir envoyer au Centre national de l'ozone du pays bénéficiaire une lettre rappelant que les projets à base de HCFC-141b devraient être exclus des prochains financements (pas de deuxième reconversion), avec copies aux ministères de l'environnement et des affaires étrangères ;

- e) que le Comité exécutif rende compte à la Réunion annuelle des Parties, pour chaque pays, du montant de la consommation de HCFC-141b par l'intermédiaire de projets utilisant des HCFC comme produits de remplacement; une consommation qui devrait – conformément à l'application de la Décision 27/13 – être exclue du financement lors des prochaines étapes.

(Décision 36/56)

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU PNUE SUR LES PROGRES DE LA CAMPAGNE MONDIALE DE SENSIBILISATION ET D'EDUCATION POUR SOUTENIR L'ELIMINATION, ETABLIE PAR LA DECISION 34/35

123. Le représentant du PNUE a présenté le rapport sur les progrès de la campagne mondiale de sensibilisation et d'éducation pour soutenir l'élimination, établie par la Décision 34/35, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/Inf.2.

124. Pendant la discussion, plusieurs représentants ont déclaré que, dans l'élaboration du prochain rapport, le PNUE devrait encourager l'interaction entre les divers intervenants des pays visés ou non visés à l'article 5 afin de réaliser une campagne mondiale de sensibilisation, d'éducation et de communication efficace sur l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone. Le PNUE devrait aussi tirer partie de l'opportunité qu'offre le Sommet mondial sur le développement durable pour accroître la sensibilisation à la protection de la couche d'ozone au plus haut niveau des gouvernements. Il a été souligné que les groupes multiplicateurs tels que les médias, les organisations non-gouvernementales, les organisations industrielles et autres intervenants devraient non seulement être encouragés à participer aux campagnes d'éducation et d'information, mais aussi à mobiliser des fonds pour ces activités et à créer des conditions favorables pour des contributions actives au Fonds multilatéral par des pays non visés à l'article 5. Le PNUE est incité à consulter les pays pour déterminer les publics cibles des campagnes d'information. Comme les mesures recommandées présentées dans ce rapport ont une grande portée, il faudra choisir les activités à entreprendre avec soin, étant donné les fonds limités disponibles pour les campagnes de sensibilisation du public.

125. A la suite de la discussion, le Comité exécutif a pris note du rapport.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

Proposition relative à la prolongation du contrat du Chef du Secrétariat du Fonds multilatéral

126. Le Comité exécutif a reçu une proposition présentée par la Chine, le Nigeria et les États-Unis d'Amérique visant à prolonger le contrat de l'actuel Chef du Secrétariat du Fonds multilatéral, Dr Omar E. El-Arini, jusqu'en février 2005. Le Comité exécutif a aussi étudié une autre proposition soumise par le Japon et qui fournit des éclaircissements sur cette question.

127. A la suite d'une discussion, le Comité exécutif a décidé :

- a) de demander au président du Comité exécutif de transmettre au directeur exécutif du PNUE le contenu de la discussion à la trente-sixième réunion du Comité exécutif et d'examiner les circonstances dans lesquelles le contrat du Dr Omar E. El-Arini pourrait être prolongé.
- b) d'ajouter en annexe au présent rapport les textes des deux propositions qui forment la base de l'accord du Comité exécutif (voir Annexes XI et XII).

(Décision 36/57)

Sommet mondial sur le développement durable (SMDD)

128. A la demande du représentant de la Finlande, une discussion a eu lieu sur les questions relatives au SMDD. Étant donné l'importance de ce forum pour faire ressortir les liens entre la couche d'ozone, les questions environnementales et le développement durable, c'est aussi l'occasion idéale pour souligner les réalisations du Fonds multilatéral et les synergies qui existent entre les divers accords environnementaux sur l'environnement.

129. Par conséquent, le Comité exécutif a décidé d'enjoindre le Secrétariat du Fonds, en collaboration avec le Secrétariat de l'ozone, d'examiner les modalités possibles de sensibilisation aux travaux du Fonds multilatéral, dans le cadre du SMDD et d'en faire rapport à la 37^e réunion du Comité exécutif.

(Décision 36/58)

Déclaration de Greenpeace International sur les HCFC

130. L'observateur de Greenpeace International a déclaré qu'à court terme, les HCFC étaient encore plus dangereux pour la couche d'ozone, notamment par la quantité de chlore, que leur PAO à long terme ne le suggère. Pour protéger la couche d'ozone pendant les prochaines décennies qui seront encore plus vulnérables aux incidences humaines, il est essentiel de ne pas utiliser les HCFC lorsqu'il existe des produits de remplacement sans SAO. Le Comité exécutif a approuvé le financement d'au moins 17 projets de reconversion aux HCFC-141b mais la plupart d'entre eux auraient pu utiliser des technologies sans PAO, si les lignes directrices du rapport coût/efficacité étaient plus généreuses et si elles tenaient compte des conséquences néfastes pour l'environnement des technologies à base de HCFC et des coûts futurs des deuxièmes reconversions.

131. Les technologies de remplacement des CFC qui utilisent des HCFC et des HFC suscitent également des inquiétudes à cause de leur contribution aux désastres climatiques provoqués par le réchauffement de la planète. Par ailleurs, dans la semaine où le monde a appris la désintégration de la plate-forme de glace Larsen B, d'une superficie de 3 250 kilomètres carrés, à cause du réchauffement de l'Antarctique qui est quatre fois plus rapide que dans le reste du monde, il incombe au Comité exécutif de ne pas encourager l'utilisation de substances

susceptibles de contribuer au réchauffement de la planète, comme les produits de remplacement des SAO.

Date et lieu de la trente-septième réunion du Comité exécutif

132. Le Comité exécutif a décidé que la trente-septième réunion du Comité exécutif se déroulerait du 17 au 19 juillet 2002 à Montréal, et qu'elle serait précédée par les réunions du Sous-comité sur la surveillance, l'évaluation et les finances et du Sous-comité sur l'examen des projets, qui se dérouleront au même endroit les 15 et 16 juillet 2002.

(Décision 36/59)

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR ADOPTION DU RAPPORT

133. Le Comité exécutif a adopté le présent rapport le vendredi 22 mars 2002.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : CLOTURE DE LA REUNION

134. Le président a prononcé la levée de la séance le vendredi 22 mars 2002, à 16h 05.

Annex I**TRUST FUND FOR THE MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL
PROTOCOL**

STATUS OF THE FUND (IN US DOLLARS)

As at 20 March 2002

INCOME	
Contributions received:	
- Cash payments including note encashments	1,145,158,690
- Promissory notes held	112,752,345
- Bilateral cooperation	52,171,554
- Interest earned	112,684,823
- Miscellaneous income	4,665,708
Total Income	1,427,433,120
ALLOCATIONS AND PROVISIONS	
- UNDP	361,985,743
- UNEP	62,519,120
- UNIDO	282,120,395
- World Bank	519,672,367
Less Adjustments	-
Total allocations to implementing agencies	1,226,297,625
Secretariat and Executive Committee costs (1991-2002)	
- includes provision for staff contracts into 2004	35,234,309
Monitoring and evaluation activities approved at the 22nd, - 29th, 32nd & 35th Meetings of the Executive - Committee	1,337,001
Technical audit activities approved at the 24th meeting - of the Executive Committee	600,001
Bilateral cooperation	52,171,554
Provision for fixed-exchange-rate mechanism's fluctuations - losses/(gains) in value	18,221,582
Total allocations and provisions	1,333,862,072
BALANCE AVAILABLE FOR NEW ALLOCATIONS	93,571,048

TRUST FUND FOR THE MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL
1991 - 2002 SUMMARY STATUS OF CONTRIBUTIONS AND OTHER INCOME
BALANCE AVAILABLE FOR NEW ALLOCATIONS
As at 20 March 2002

Description	1991-1993	1994-1996	1997-1999	2000	2001	1991 - 2001	2002	1991 - 2002
Pledged contributions	234,929,241	424,841,347	472,587,120	146,666,667	146,666,667	1,425,691,042	146,666,667	1,572,357,709
Cash payments	205,992,884	381,404,316	377,497,392	105,060,745	74,450,230	1,144,405,566	753,124	1,145,158,690
Bilateral assistance	4,366,255	11,997,571	22,144,067	4,162,924	3,747,729	46,418,546	5,753,008	52,171,554
Promissory notes	0	0	27,478,371	33,930,430	51,327,381	112,736,182	16,163	112,752,345
Total payments	210,359,139	393,401,887	427,119,830	143,154,099	129,525,340	1,303,560,294	6,522,295	1,310,082,589
Disputed contributions	0	8,098,267	0	0	0	8,098,267	0	8,098,267
Outstanding pledges	24,570,102	31,439,460	45,467,290	3,512,568	17,141,327	122,130,748	140,144,372	262,275,120
Payments %age to pledges	89.54%	92.60%	90.38%	97.61%	88.31%	91.43%	4.45%	83.32%
Interest earned	5,323,644	28,525,733	44,685,516	25,264,748	8,885,182	112,684,823	0	112,684,823
Miscellaneous income	1,442,103	1,297,366	1,223,598	300,000	402,641	4,665,708	0	4,665,708
TOTAL INCOME	217,124,886	423,224,985	473,028,944	168,718,847	138,813,163	1,420,910,825	6,522,295	1,427,433,120

Accumulated figures	1991-1993	1994-1996	1997-1999	2000	2001	1991 - 2001	2002	1991-2002
Total pledges	234,929,241	424,841,347	472,587,120	146,666,667	146,666,667	1,425,691,042	146,666,667	1,572,357,709
Total payments	210,359,139	393,401,887	427,119,830	143,154,099	129,525,340	1,303,560,294	6,522,295	1,310,082,589
Payments %age to pledges	89.54%	92.60%	90.38%	97.61%	88.31%	91.43%	4.45%	83.32%
Total income	217,124,886	423,224,985	473,028,944	168,718,847	138,813,163	1,420,910,825	6,522,295	1,427,433,120
Total outstanding contributions	24,570,102	31,439,460	45,467,290	3,512,568	17,141,327	122,130,748	140,144,372	262,275,120
As % to total pledges	10.46%	7.40%	9.62%	2.39%	11.69%	8.57%	95.55%	16.68%
Outstanding contributions for Countries with Economies in Transition (CEITs)	24,570,102	31,439,460	33,076,326	3,324,961	3,596,992	96,007,841	3,596,992	99,604,833
CEITs' outstandings %age to pledges	10.46%	7.40%	7.00%	2.27%	2.45%	6.73%	2.45%	6.33%

TRUST FUND FOR THE MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

Status of Contributions for 2002

As at 20 March 2002

Party	Agreed	Cash Payments	Bilateral	Promissory Notes	Outstanding
Australia	2,482,261	0	0	0	2,482,261
Austria	1,576,118	0	0	0	1,576,118
Azerbaijan	36,849	0	0	0	36,849
Belarus	137,345	0	0	0	137,345
Belgium	1,847,459	0	0	0	1,847,459
Brunei Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgaria	31,824	0	0	0	31,824
Canada	4,612,784	612,805	0	0	3,999,979
Cyprus	0	0	0	0	0
Czech Republic	202,668	0	0	0	202,668
Denmark	1,157,383	0	0	0	1,157,383
Estonia	25,124	0	0	0	25,124
Finland	907,817	0	0	0	907,817
France	10,954,107	0	1,512	16,163	10,936,432
Georgia	0	0	0	0	0
Germany	16,427,810	0	5,751,496	0	10,676,314
Greece	587,904	0	0	0	587,904
Hungary	200,993	0	0	0	200,993
Iceland	53,598	0	0	0	53,598
Ireland	375,186	0	0	0	375,186
Israel	577,854	0	0	0	577,854
Italy	9,098,273	0	0	0	9,098,273
Japan	33,471,998	0	0	0	33,471,998
Kuwait	0	0	0	0	0
Latvia	40,199	0	0	0	40,199
Liechtenstein	10,050	0	0	0	10,050
Lithuania	36,849	0	0	0	36,849
Luxembourg	113,896	0	0	0	113,896
Malta	0	0	0	0	0
Monaco	6,700	0	0	0	6,700
Netherlands	2,731,827	0	0	0	2,731,827
New Zealand	370,162	0	0	0	370,162
Norway	1,021,713	0	0	0	1,021,713
Panama	0	0	0	0	0
Poland	346,712	0	0	0	346,712
Portugal	698,450	0	0	0	698,450
Russian Federation	2,490,635	0	0	0	2,490,635
Singapore	0	0	0	0	0
Slovakia	65,323	0	0	0	65,323
Slovenia	0	0	0	0	0
South Africa	0	0	0	0	0
Spain	4,336,419	0	0	0	4,336,419
Sweden	1,815,635	0	0	0	1,815,635
Switzerland	2,035,052	140,319	0	0	1,894,733
Tajikistan	8,375	0	0	0	8,375
Turkmenistan	13,399	0	0	0	13,399
Ukraine	505,832	0	0	0	505,832
United Arab Emirates	0	0	0	0	0
United Kingdom	8,525,444	0	0	0	8,525,444
United States of America	36,666,667	0	0	0	36,666,667
Uzbekistan	61,973	0	0	0	61,973
TOTAL	146,666,667	753,124	5,753,008	16,163	140,144,372

TRUST FUND FOR THE MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

Status of Contributions for 2001

As at 20 March 2002

Party	Agreed Contributions	Cash Payments	Bilateral Assistance	Promissory Notes	Outstanding Contributions
Australia	2,482,261	2,354,404		0	127,857
Austria	1,576,118	1,576,118	0	0	0
Azerbaijan	36,849	0	0	0	36,849
Belarus	137,345	0	0	0	137,345
Belgium	1,847,459	1,847,459	0	0	0
Brunei Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgaria	31,824	0	0	0	31,824
Canada	4,612,784	49,281	873,276	3,690,227	0
Cyprus	0	0	0	0	0
Czech Republic	202,668	202,668	0	0	0
Denmark	1,157,383	1,157,383	0	0	0
Estonia	25,124	25,124	0	0	0
Finland	907,817	907,817	0	0	0
France	10,954,107	0	577,834	10,376,273	0
Georgia	0	0	0	0	0
Germany	16,427,810	0	0	16,427,810	0
Greece	587,904	234,707	0	0	353,197
Hungary	200,993	200,993	0	0	0
Iceland	53,598	33,594	0	0	20,004
Ireland	375,186	375,186	0	0	0
Israel	577,854	0	0	0	577,854
Italy	9,098,273	7,278,618	1,554,834	0	264,821
Japan	33,471,998	33,219,443	252,555	0	0
Kuwait	0	0	0	0	0
Latvia	40,199	0	0	0	40,199
Liechtenstein	10,050	10,050	0	0	0
Lithuania	36,849	0	0	0	36,849
Luxembourg	113,896	113,896	0	0	0
Malta	0	0	0	0	0
Monaco	6,700	6,700	0	0	0
Netherlands	2,731,827	0	0	2,731,827	0
New Zealand	370,162	370,162	0	0	0
Norway	1,021,713	1,021,713	0	0	0
Panama	0	0	0	0	0
Poland	346,712		113,000	0	233,712
Portugal	698,450	698,450	0	0	0
Russian Federation	2,490,635	0	0	0	2,490,635
Singapore	0	0	0	0	0
Slovakia	65,323	65,323	0	0	0
Slovenia	0	0	0	0	0
South Africa	0	0	0	0	0
Spain	4,336,419	4,336,419	0	0	0
Sweden	1,815,635	1,452,508	305,000	0	58,127
Switzerland	2,035,052	1,963,822	71,230	0	0
Tajikistan	8,375	0	0	0	8,375
Turkmenistan	13,399	0	0	0	13,399
Ukraine	505,832	0	0	0	505,832
United Arab Emirates	0	0	0	0	0
United Kingdom	8,525,444	0	0	8,525,444	0
United States of America	36,666,667	14,948,392	0	9,575,800	12,142,475
Uzbekistan	61,973	0	0	0	61,973
TOTAL	146,666,667	74,450,230	3,747,729	51,327,381	17,141,327

TRUST FUND FOR THE MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

Status of Contributions for 2000

As at 20 March 2002

Party	Agreed Contributions	Cash Payments	Bilateral Assistance	Promissory Notes	Outstanding Contributions
Australia	2,482,261	2,236,561	245,700	0	0
Austria	1,576,118	1,576,118	0	0	0
Azerbaijan	36,849	0	0	0	36,849
Belarus	137,345	0	0	0	137,345
Belgium	1,847,459	1,847,459	0	0	0
Brunei Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgaria	31,824	31,824	0	0	0
Canada	4,612,784	3,690,227	922,557	0	0
Cyprus	0	0	0		0
Czech Republic	202,668	202,668	0	0	0
Denmark	1,157,383	1,157,383	0	0	0
Estonia	25,124	25,124	0	0	0
Finland	907,817	907,817	0	0	0
France	10,954,107	0	259,179	10,694,928	0
Georgia	0	0	0	0	0
Germany	16,427,810	5,475,937	0	10,951,873	0
Greece	587,904	587,904	0	0	0
Hungary	200,993	200,993	0	0	0
Iceland	53,598	53,598	0	0	0
Ireland	375,186	375,186	0	0	0
Israel	577,854	390,244	0	0	187,610
Italy	9,098,273	7,278,618	1,819,655	0	0
Japan	33,471,998	32,636,168	835,833	0	(3)
Kuwait	0	0	0	0	0
Latvia	40,199	6,495	0	0	33,704
Liechtenstein	10,050	10,050	0	0	0
Lithuania	36,849	0	0	0	36,849
Luxembourg	113,896	113,896	0	0	0
Malta	0	0	0	0	0
Monaco	6,700	6,700	0	0	0
Netherlands	2,731,827	2,731,827	0	0	0
New Zealand	370,162	370,162	0	0	0
Norway	1,021,713	1,021,713	0	0	0
Panama	0	0	0	0	0
Poland	346,712	346,712	0	0	0
Portugal	698,450	698,450	0	0	0
Russian Federation	2,490,635	0	0	0	2,490,635
Singapore	0	0	0	0	0
Slovakia	65,323	65,323	0	0	0
Slovenia	0	0	0	0	0
South Africa	0	0	0	0	0
Spain	4,336,419	4,336,419	0	0	0
Sweden	1,815,635	1,815,635	0	0	0
Switzerland	2,035,052	1,955,052	80,000	0	0
Tajikistan	8,375	0	0	0	8,375
Turkmenistan	13,399	0	0	0	13,399
Ukraine	505,832	0	0	0	505,832
United Arab Emirates	0	0	0	0	0
United Kingdom	8,525,444	2,841,815	0	5,683,629	0
United States of America	36,666,667	30,066,667	0	6,600,000	0
Uzbekistan	61,973	0	0	0	61,973
TOTAL	146,666,667	105,060,745	4,162,924	33,930,430	3,512,568

TRUST FUND FOR THE MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

1991-2001 Summary Status of Contributions

As at 20 March 2002

Party	Agreed Contributions	Cash Payments	Bilateral Assistance	Promissory Notes	Outstanding Contributions
Australia	25,292,717	24,268,522	896,338	0	127,857
Austria	14,132,703	14,000,913	131,790	0	0
Azerbaijan	784,586	0	0	0	784,586
Belarus	2,323,437	0	0	0	2,323,437
Belgium	17,836,951	17,728,471	108,480	0	0
Brunei Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgaria	960,855	929,031	0	0	31,824
Canada	51,275,911	41,662,695	5,922,988	3,690,227	1
Cyprus	148,670	148,670	0	0	0
Czech Republic	4,587,349	4,587,349	0	0	0
Denmark	11,669,513	11,464,513	205,000	0	0
Estonia	50,248	50,248	0	0	0
Finland	9,794,176	9,238,379	451,870	0	103,927
France	105,827,018	50,147,937	7,420,483	41,643,821	6,614,777
Georgia	0	0	0	0	0
Germany	155,116,972	114,197,442	11,324,473	29,595,057	0
Greece	6,208,863	5,855,666	0	0	353,197
Hungary	2,594,646	2,594,646	0	0	0
Iceland	513,635	493,631	0	0	20,004
Ireland	3,406,630	3,406,630	0	0	0
Israel	4,205,010	3,439,546	0	0	765,464
Italy	80,889,758	77,250,448	3,374,489	0	264,821
Japan	250,528,947	241,034,803	3,821,888	0	5,672,256
Kuwait	286,549	286,549	0	0	0
Latvia	219,529	145,626	0	0	73,903
Liechtenstein	155,581	155,581	0	0	0
Lithuania	353,119	14,975	0	0	338,144
Luxembourg	1,113,213	1,113,213	0	0	0
Malta	28,052	28,052	0	0	0
Monaco	128,312	128,312	0	0	0
Netherlands	26,641,277	23,909,450	0	2,731,827	0
New Zealand	3,991,836	3,991,836	0	0	0
Norway	9,567,354	9,567,354	0	0	0
Panama	16,915	16,915	0	0	0
Poland	3,028,783	2,682,071	113,000	0	233,712
Portugal	4,621,089	4,621,089	0	0	0
Russian Federation	84,325,065	0	0	0	84,325,065
Singapore	531,221	459,245	71,976	0	0
Slovakia	1,541,791	1,541,791	0	0	0
Slovenia	61,290	61,290	0	0	0
South Africa	3,793,691	3,763,691	30,000	0	0
Spain	38,228,311	38,228,311	0	0	0
Sweden	19,669,158	18,875,181	735,850	0	58,127
Switzerland	19,856,192	19,428,462	427,730	0	0
Tajikistan	82,496	5,333	0	0	77,163
Turkmenistan	262,555	0	0	0	262,555
Ukraine	7,992,351	785,600	0	0	7,206,751
United Arab Emirates	559,639	559,639	0	0	0
United Kingdom	86,445,974	68,981,524	565,000	16,899,450	0
United States of America	363,584,903	322,449,437	10,817,191	18,175,800	12,142,475
Uzbekistan	456,201	105,500	0	0	350,701
SUB-TOTAL	1,425,691,042	1,144,405,566	46,418,546	112,736,182	122,130,748
Disputed Contributions (*)	8,098,267	0	0	0	8,098,267
TOTAL	1,433,789,309	1,144,405,566	46,418,546	112,736,182	130,229,015

NB: (*) In this table, the amounts disputed by France, Germany, Italy, Japan and the United Kingdom have been deducted from their agreed 1996 contributions and are shown here as an aggregate total only.

Annexe II

INDICATEURS D'EFFICACITÉ DES PLANS D'ACTIVITÉS DU PNUD POUR 2002

Tableau 1

Indicateurs d'efficacité des projets d'investissement

RUBRIQUES	Objectifs pour 2002
Indicateurs pondérés	
Quantité réelle de SAO éliminée dans le cadre de projets achevés (tonnes PAO)	5 000
Fonds décaissés (\$US)	38 080 000
Rapports d'achèvement satisfaisants reçus (pourcentage)	100 %
Répartition des projets entre les pays dans les plans d'activités (nombre de pays)	31
En attente d'une décision concernant la nature pondérée ou non pondérée de cet indicateur d'efficacité	
Dépôt ponctuel du rapport périodique	ponctuel
Indicateurs non pondérés	
Nombre de projets d'investissement à achever dans l'année du plan d'activité	88
Émissions (réductions) nettes de PAO attribuables aux retards dans la mise en œuvre (achèvement hâtif) (tonnes PAO)	14 136
Valeur des projets à approuver en 2002 (\$US)*	37 918 025
PAO résultant de projets à approuver	4 304
Coûts de la préparation des projets	2,7%
Coût-efficacité des projets approuvés (\$US/PAO en kg)	\$7,8
Rapidité d'exécution (premier décaissement)	13 mois
Rapidité d'exécution (achèvement du projet)	33 mois

* Comprend les coûts d'agence mais pas la surprogrammation (15 pour cent).

Tableau 2

Indicateurs d'efficacité des projets ne portant pas sur des investissements

RUBRIQUES	Objectifs pour 2002
Indicateurs pondérés	
Nombre de projets à terminer	12
Fonds décaissés (\$US)*	3 544 975
Rapidité d'exécution (premier décaissement)	11 mois
Rapidité d'exécution (achèvement du projet)	34 mois
En attente d'une décision concernant la nature pondérée ou non pondérée de cet indicateur d'efficacité	
Dépôt ponctuel du rapport périodique	Ponctuel
Indicateurs non pondérés	
Politiques pertinentes et opportunes mises en œuvre par les pays dans le cadre de projets autres que les projets d'investissement (nombre).	3
Réduction de la consommation de SAO au-delà de celle obtenue par des projets d'investissement (tonnes PAO)	160

*Comprend les coûts d'agence.

Annexe III**INDICATEURS D'EFFICACITÉ DES PLANS D'ACTIVITÉS DU PNUE POUR 2002**Tableau 1**Indicateurs d'efficacité pour les projets ne portant pas sur des investissements**

RUBRIQUES	Objectifs pour 2002
Indicateurs pondérés	
Nombre de projets à achever	60% du total des projets approuvés
Fonds décaissés (\$US)	73 % du financement approuvé
Vitesse d'exécution (1 ^{er} décaissement)	6 mois
Vitesse d'exécution (achèvement)	26 mois
En attente d'une décision de classement comme indicateur d'efficacité pondéré ou non-pondéré	
Dépôt ponctuel du rapport périodique	ponctuel
Indicateurs non pondérés	
Politiques nationales appropriées et opportunes résultant d'activités ne portant pas sur des investissements (nombre)	10 pays
Réduction de la consommation de SAO au-delà de celle obtenue par les projets d'investissement (tonnes PAO)	44,8

Tableau 2**Indicateurs d'efficacité spécifiques du PNUE pour les projets ne portant pas sur des investissements**

RUBRIQUES	Objectifs pour 2002
Nombre de bulletins	Trois
Nombre d'activités conjointes/régionales impliquant les membres de réseaux	2 par région
Amélioration, par rapport aux années précédentes, dans la communication des données et l'application des lois et des politiques visant l'élimination des SAO dans les pays où sont réalisés des projets de réseautage et de renforcement des institutions	80 % de tous les pays membres de réseaux
Ampleur des activités de sensibilisation amorcées par les pays à la suite de publications du PNUE	Indicateur qualitatif qui peut se traduire par le nombre de brochures ou de produits de sensibilisation produits par les pays
Mesure dans laquelle l'expérience acquise dans le cadre des activités du PNUE a contribué à l'adoption et à l'ajustement des stratégies d'élimination des SAO dans les pays membres de réseaux	Indicateur qualitatif
Mesure dans laquelle les agences et le Secrétariat ont recours aux réseaux pour préparer leurs travaux ou pour expliquer les nouvelles politiques	Indicateur qualitatif

Annexe IV

INDICATEURS D'EFFICACITÉ DES PLANS D'ACTIVITÉS DE L'ONU POUR 2002

Tableau 1

Indicateurs d'efficacité des projets d'investissement

RUBRIQUES	Objectifs 2002
Indicateurs pondérés	
Quantité réelle de SAO éliminée dans le cadre de projets achevés (tonnes PAO)	2 836
Décaissement (\$US)	22 000 000 \$
Rapports d'achèvement de projet satisfaisant reçus (pourcentage)	100 %
Répartition des projets parmi les pays dans les plans d'activités (nombre de pays)	26
En attente de la décision sur la qualité d'indicateur d'efficacité pondéré ou non pondéré	
Dépôt ponctuel du rapport périodique	Date limite déterminée par le Comité exécutif
Indicateurs non pondérés	
Nombre de projets d'investissement à achever pendant l'année du plan d'activités	35
Émissions nettes (réduction) de PAO découlant des retards dans la mise en œuvre (achèvement hâtif) (tonnes PAO)	14 100
Valeur des projets à approuver en 2002 (\$US)*	30 643 000 \$
PAO des projets à approuver en 2002	2 917
Coût de la préparation des projets	2,8 %
Rapport coût-efficacité des projets approuvés (\$US/PAO en kg)	a) 8,68 \$ excl. Bromure de méthyle b) 9,38 \$ incl. Bromure de méthyle
Délai d'exécution (premier décaissement)	10 mois
Délai d'exécution (achèvement)	36 mois

* Incluant les coûts d'appui, mais excluant 15 % de surprogrammation.

Tableau 2

Indicateurs d'efficacité des projets ne portant pas sur des investissements

RUBRIQUES	Objectifs 2002
Indicateurs pondérés	
Nombre de projets à achever	11
Sommes décaissées (\$US) *	867 000 \$
Délai d'exécution (premier décaissement)	10 mois
Délai d'exécution (achèvement)	24 mois
En attente de la décision sur la qualité d'indicateur d'efficacité pondéré ou non pondéré	
Dépôt ponctuel du rapport périodique	Date limite déterminée par le Comité exécutif
Indicateurs non pondérés	
Politiques appropriées et opportunes entreprises par les pays suite à des projets ne portant pas sur des investissements (nombre)	Au moins un pays
Réduction de la consommation de SAO au-delà de celle obtenue par les projets d'investissement (tonnes PAO)	69,1

*incluant les frais d'agence

Annexe V

INDICATEURS D'EFFICACITÉ DES PLANS D'ACTIVITÉS DE LA BANQUE
MONDIALE POUR 2002

Tableau 1

Indicateurs d'efficacité des projets d'investissement

RUBRIQUES	Banque mondiale
Indicateurs pondérés	
Élimination réelle de SAO par des projets achevés (tonnes PAO)	8 100
Décaissement (\$ US)*	46 200 000
Rapports d'achèvement de projets reçus et satisfaisants (%)	100%
Répartition des projets entre les pays inclus dans le plan d'activités (nombre de pays)	14
En attente d'une décision de classement comme indicateur d'efficacité pondéré ou non-pondéré	
Dépôt ponctuel du rapport périodique	1 ^{er} mai 2002 ou 8 semaines avant la réunion suivante du Comité exécutif
Indicateurs non-pondérés	
Nombre de projets d'investissement à achever durant l'année du plan d'activités	48
Emissions (réductions) nettes de PAO découlant des retards (achèvements hâtifs) dans la réalisation des projets (tonnes PAO)	17 400
Valeur des projets à approuver en 2002 (\$ US)*	56 990 000
PAO éliminés par des projets à approuver en 2002	13 876
Coût de préparation des projets	2,54%
Rapport coût-efficacité des projets approuvés (\$ US/PAO en kg)	3,81 \$
Vitesse d'exécution (premier décaissement)	26 mois
Vitesse d'exécution (achèvement)	39 mois

*incluant les frais d'agence mais pas la surprogrammation.

Tableau 2

Indicateurs d'efficacité des projets ne portant pas sur des investissements

RUBRIQUES	Objectifs pour 2002
Indicateurs pondérés	
Nombre de projets à achever	9
Fonds décaissés (\$ US)*	1 450 000
Vitesse d'exécution (premier décaissement)	19 mois
Vitesse d'exécution (achèvement)	35 mois
En attente d'une décision de classement comme indicateur pondéré ou non-pondéré	
Dépôt ponctuel du rapport périodique	1 ^{er} mai ou 8 semaines avant la réunion suivante du Comité exec.
Indicateurs non-pondérés	
Politiques appropriées et opportunes amorcées par des pays suite à des activités ne portant pas sur des investissements (nombre)	Politiques spécifiques identifiées pour 1 pays
Réduction de la consommation de SAO à partir et au-delà de la réduction obtenue par les projets d'investissement (tonnes PAO)	350 tonnes PAO par quatre projets de récupération et de recyclage en cours

*Incluant les frais d'agence

Annexe VI

**OBJECTIFS ET ÉCHÉANCES POUR LES PROJETS CLASSÉS SANS AUCUN
PROGRÈS**

Code	Agence	Titre du projet	Objectifs et échéances proposés
ARG/FOA/20/INV/48	PNUD	Reconversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) à Suavestar S.A.	Installation de la machinerie avant septembre 2002
ARG/FOA/25/INV/76	PNUD	Reconversion à une technologie à base d'additif à faible indice dans la fabrication de blocs de mousse souple à Rozen S.R.L.	Installation de la machinerie avant septembre 2002
ARG/REF/15/INV/19	BIRD	Élimination des CFC dans deux usines de fabrication de réfrigérateurs domestiques à Helametal S.A. et Helametal Catamarca S.A.	Achever les travaux d'infrastructure (tuyauterie, etc.) avant avril 2002 et terminer l'installation de l'équipement de sécurité avant août 2002
ARG/REF/18/INV/37	BIRD	Élimination des CFC dans l'usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques de Autosal, S.A.	Achever les essais d'isobutane avant avril 2002
ARG/REF/18/INV/39	BIRD	Élimination des CFC à l'usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques de Neba, S.A.	Neba doit mettre au point un accord pour le règlement complet de ses dettes avant février 2002
ARG/REF/19/INV/43	BIRD	Élimination des CFC à l'usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques de Adzen S.A. C.I.F.	Règlement des problèmes juridiques avant avril 2002, suivi de la signature immédiate d'un accord de subvention secondaire
ARG/REF/19/INV/44	BIRD	Élimination des CFC dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques à Frimetal, Rosario	Installation complète des équipements avant mai 2002
ARG/REF/23/INV/69	BIRD	Élimination des CFC à l'usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques de Lobato San Luis S.A.	Signature de l'accord de subvention secondaire avant fin avril 2002
ARG/SOL/28/INV/91	BIRD	Reconversion de métal chloroforme utilisé comme solvants à un nettoyage à base d'eau pour les activités de nettoyage à Argelite La Rioja, SA; CIMCAM, SA; Grimoldi, SA; Heliolino SAIC; Integral Metalurgica, SA; Orbis Mertig SAIC; Trosh, SA Unisol, SA et Buffalo, S.A.	Achèvement du projet de Buffalo avant avril 2002
COL/FOA/26/INV/30	BIRD	Élimination des CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b à Indufrio	Signature de l'accord de subvention secondaire avant avril 2002
CPR/FOA/26/INV/267	BIRD	Reconversion des activités de fabrication des réfrigérateurs d'une technologie à base de CFC-	Installation et modification avant mai 2002

Code	Agence	Titre du projet	Objectifs et échéances proposés
		11 à une technologie à base de pentane pour le gonflage de la mousse dans la fabrication de panneaux isolants en mousse de polyuréthane à Foshan Refrigeration Equipment General Factory	
CPR/REF/17/INV/119	ONUDI	Reconversion d'usines de fabrication de réfrigérateurs et de congélateurs domestiques afin de remplacer le CFC-12 et le CFC-11 par de l'isobutane et des hydrocarbures et cyclopentane à Hangzhou Xiling Holdings Co.	Redémarrer le projet avant la fin avril pour achèvement avant la fin 2002
CPR/REF/22/INV/208	BIRD	Reconversion des compresseurs moyens à moteur séparé à base de CFC-12 à Wuhan New World Refrigeration Industrial Co. Ltd.	Assemblage du premier prototype au premier trimestre de 2002
CPR/REF/22/INV/214	BIRD	Reconversion des compresseurs moyens à moteur séparé à base de CFC-12 à Chongqing Bingyang Refrigerating Machine Co.	Prototype du compresseur achevé avant avril 2002
IDS/FOA/15/INV/20	BIRD	Élimination du CFC-11 dans la fabrication de feuilles de mousse de polyuréthane à Multi Karya Makmur	Confirmation de l'appui de la lettre de crédit exigée par Beamech avant février 2002
JOR/ARS/20/INV/26	BIRD	Reconversion des aérosols à Jordan Industrial Petrochemical Co. Ltd. (JIPCO)	Équipement livré avant juin 2002
JOR/FOA/22/INV/32	BIRD	Reconversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de plaques de mousse de polyuréthane souple à Baybars	Achèvement de la préparation des lieux pour l'installation de l'équipement de production avant fin mars 2002
MOR/FOA/23/INV/16	PNUD	Élimination des CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) à MOLEN Industrie S.A.	Problème technique à résoudre par l'inspecteur des machines avant juin 2002
PAK/REF/19/INV/09	ONUDI	Élimination des SAO à l'usine de congélateurs coffres de Riaz Electric Co. Ltd.	Équipements pour les mousses installés avant le troisième trimestre 2002
PAK/REF/19/INV/10	ONUDI	Élimination des SAO à l'usine de réfrigérateurs et de congélateurs coffres de Pak Elektron Ltd. (PEL)	Équipements pour les mousses installés avant novembre 2002
PAK/REF/23/INV/17	ONUDI	Élimination des SAO à l'usine de congélateurs de Hirra Farooq's (Pvt) Ltd.	Mise en service avant le troisième trimestre 2002
PAK/REF/23/INV/19	BIRD	Reconversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthane (réfrigération domestique) à Cool Industries Ltd. (Waves)	Choix des équipements avant juillet 2002
VEN/REF/22/TAS/58	PNUD	Mise en œuvre de la récupération et de la valorisation des frigorigènes	10 machines distribuées entre octobre 2002 et mars 2003

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
ALBANIA						
PHASE-OUT PLAN						
Preparation of project proposal						
Preparation of a national ODS phase-out plan	UNIDO		\$40,000	\$5,200	\$45,200	
<i>Approved with the understanding that: (a) the national ODS phase-out plan will be submitted together with the Albania country programme, and will address all ODSs used in the country, including the refrigeration servicing sector; (b) implementation of the projects and activities identified in the national ODS phase-out plan will be co-ordinated with UNEP; (c) no additional funding will be requested from the Multilateral Fund for the preparation of project proposals.</i>						
Total for Albania			\$40,000	\$5,200	\$45,200	
ALGERIA						
AEROSOL						
Preparation of project proposal						
Preparation of 8 investment projects in the aerosol sector	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250	
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Preparation of a refrigeration sectoral phase-out plan	UNIDO		\$50,000	\$6,500	\$56,500	
Total for Algeria			\$75,000	\$9,750	\$84,750	
ARGENTINA						
AEROSOL						
Filling plant						
Conversion from CFC-11, CFC-12, CFC-113 and MCF into HCFC for technical aerosols at Electroquimica Delta	IBRD	60.0	\$264,000	\$34,320	\$298,320	4.40
FOAM						
Preparation of project proposal						
Preparation of a terminal programme in the foam sector	UNDP		\$45,000	\$5,850	\$50,850	
<i>Approved on the basis that the consumption in the resulting projects would be considered in the context of Decision 35/57 and that data discrepancies would be resolved before projects were submitted to the Executive Committee.</i>						

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
FUMIGANT						
Methyl bromide						
Methyl bromide phase-out in tobacco and non-protected vegetable seedbeds (2001 and 2002 tranches)	UNDP	29.0	\$1,720,000	\$199,200	\$1,919,200	59.31
<i>The Executive Committee approved in principle, an additional US \$3,588,000 as the total funds that will be available to Argentina to achieve the complete phase out of MB used in tobacco and non-protected vegetable seedbeds (178 ODP tonnes), excluding quarantine and pre-shipment applications. Of the amount to be phased out from the project, 22.8 ODP tonnes will be phased out without the assistance from the Multilateral Fund. The remaining consumption in the country is 18 ODP tonnes, used for post-harvest fumigation of cotton and citrus. The cost effectiveness of the project is US \$23.15/kg.</i>						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Preparation of umbrella project in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250	
<i>Approved on the basis that the consumption in the resulting projects would be considered in the context of Decision 35/57 and that data discrepancies would be resolved before projects were submitted to the Executive Committee.</i>						
Preparation of a refrigerant management plan	UNIDO		\$100,000	\$13,000	\$113,000	
<i>Approved with the understanding that no assistance from the Fund will be requested for further training of refrigeration service technicians and customs officers.</i>						
SOLVENT						
Preparation of project proposal						
Preparation of an investment project in the solvents sector (CFC-113 and TCA)	UNIDO		\$40,000	\$5,200	\$45,200	
		Total for Argentina	89.0	\$2,194,000	\$260,820	\$2,454,820
BANGLADESH						
SEVERAL						
Country programme/country survey						
Country programme update	UNDP		\$18,750	\$2,438	\$21,188	
		Total for Bangladesh	\$18,750	\$2,438	\$21,188	
BOLIVIA						
REFRIGERATION						
Refrigerant management plan						
Implementation of the RMP: training programme for refrigeration technicians	Canada		\$55,000	\$7,150	\$62,150	
<i>The RMP will ensure the achievement of at least the 50% reduction step in 2005 and the 85% reduction step in 2007 in the consumption of CFCs.</i>						

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. (US\$/kg)	
			Project	Support		Total
Implementation of the RMP: training programme for customs officers and technical staff in municipalities <i>The RMP will ensure the achievement of at least the 50% reduction step in 2005 and the 85% reduction step in 2007 in the consumption of CFCs.</i>	Canada		\$48,000	\$6,240	\$54,240	
Implementation of the RMP: assistance in preparation of regulations and technical norms <i>The RMP will ensure the achievement of at least the 50% reduction step in 2005 and the 85% reduction step in 2007 in the consumption of CFCs.</i>	Canada		\$13,000	\$1,690	\$14,690	
Implementation of the RMP: public awareness programme on issues related to the ozone layer <i>The RMP will ensure the achievement of at least the 50% reduction step in 2005 and the 85% reduction step in 2007 in the consumption of CFCs.</i>	Canada		\$52,000	\$6,760	\$58,760	
Implementation of the RMP: monitoring the activities in the RMP project <i>The RMP will ensure the achievement of at least the 50% reduction step in 2005 and the 85% reduction step in 2007 in the consumption of CFCs.</i>	Canada		\$57,000	\$7,410	\$64,410	
Preparation of project proposal						
Project preparation in the commercial refrigeration (terminal phase-out) sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
	Total for Bolivia		\$245,000	\$31,850	\$276,850	
BOSNIA AND HERZEGOVINA						
FOAM						
Preparation of project proposal						
Preparation of an investment project in the rigid foam sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Preparation of two investment projects in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
PHASE-OUT PLAN						
Preparation of project proposal						
Preparation of a national ODS phase-out plan <i>Approved with the understanding that no further requests for project preparation will be submitted by the Government.</i>	UNIDO		\$80,000	\$10,400	\$90,400	
	Total for Bosnia and Herzegovina		\$110,000	\$14,300	\$124,300	
BRAZIL						
FOAM						
Flexible slabstock						
Phase-out of CFC-11 by conversion to methylene chloride/LIA technology in the manufacture of flexible polyurethane boxfoam at Tecnosono	UNDP	23.0	\$134,718	\$17,513	\$152,231	5.86

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
Rigid						
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Isojet	UNDP	47.4	\$130,427	\$16,956	\$147,383	2.75
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Isosister	UNDP	82.5	\$277,668	\$36,097	\$313,765	3.36
Phase-out of CFC-11 by conversion to water and HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Fibril	UNDP	47.5	\$197,613	\$25,690	\$223,303	4.16
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Heliotek	UNDP	27.4	\$127,133	\$16,527	\$143,660	4.64
Phase-out of CFC-11 by conversion to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Decorfrio	UNDP	18.0	\$98,416	\$12,794	\$111,210	5.47
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Repor	UNDP	50.8	\$323,201	\$42,016	\$365,217	6.36
Phase-out of CFC-11 by conversion to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Simonaggio	UNDP	15.8	\$120,383	\$15,650	\$136,033	7.62
Integral skin						
Phase-out of CFC-11 by conversion to HCFC-141b technology in the manufacture of flexible integral skin foam, and water-blown technology for flexible moulded foam at Arquespuma	UNDP	55.8	\$207,741	\$27,006	\$234,747	3.72
Phase-out of CFC-11 by conversion to water-blown technology in the manufacture of flexible moulded foam at Indaru	UNDP	93.8	\$423,121	\$55,006	\$478,127	4.51
Phase-out of CFC-11 by conversion to water-blown technology in the manufacture of flexible moulded foam, elastomers and integral skin foam for automotive applications and to HCFC-141b for furniture integral skin foam applications at Steel Plastik	UNDP	46.7	\$247,882	\$32,225	\$280,107	5.31
Multiple-subsectors						
Phase-out of CFC-11 by conversion to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid foam and flexible integral skin foam and water-blown technology for flexible moulded foam and rigid integral skin foam at Ariston Polimeros	UNDP	75.1	\$369,242	\$48,001	\$417,243	4.78
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam and flexible integral skin foam at Pretty Glass	UNDP	17.2	\$91,508	\$11,896	\$103,404	7.50
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam and flexible integral skin foam at Tolling Quimica	UNDP	21.9	\$159,662	\$20,756	\$180,418	11.70
Phase-out of CFC-11 by conversion to water/methylene chloride/hydrocarbon-blown technology in the manufacture of rigid and flexible foam at Toro	UNDP	22.2	\$279,477	\$36,332	\$315,809	12.35

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
PROCESS AGENT						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the process agent sub-sector	IBRD		\$50,000	\$6,500	\$56,500	
PHASE-OUT PLAN						
Preparation of project proposal						
Preparation of a CFC terminal phase-out programme	UNDP		\$200,000	\$26,000	\$226,000	
Total for Brazil		645.1	\$3,438,192	\$446,965	\$3,885,157	
CAMBODIA						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Formulation of investment components of the RMP	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Establishment of the Ozone Unit	UNEP		\$30,000		\$30,000	
<i>Approved with the understanding that the level of funding requested will not constitute the basis for determining the funding level for the remaining two-year period.</i>						
Total for Cambodia			\$45,000	\$1,950	\$46,950	
CAPE VERDE						
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Establishment of the Ozone Unit	UNEP		\$15,000		\$15,000	
<i>Approved with the understanding that the level of funding requested will not constitute the basis for determining the funding level for the remaining two-year period.</i>						
Total for Cape Verde			\$15,000		\$15,000	
CHINA						
FOAM						
Polystyrene/polyethylene						
Terminal umbrella project for the elimination of CFC-12 in manufacturing of EPE foam packaging nets at 30 enterprises	UNIDO	300.0	\$1,525,648	\$171,352	\$1,697,000	5.09
<i>The final payment of the grant would be released based on confirmation by UNIDO that: (i) CFC phase-out targets in the two previously approved umbrella EPE projects had been met; and (ii) relevant project implementation milestones of the approved EPS umbrella projects had been met.</i>						
FUMIGANT						
Preparation of project proposal						
Preparation of a sectoral strategy in the methyl bromide sector	UNIDO		\$100,000	\$13,000	\$113,000	
<i>Approved in order to permit China to have its sectoral strategy in place for implementation immediately upon its ratification of the Copenhagen Amendment.</i>						

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
OTHER						
Tobacco fluffing						
Tobacco sector plan for CFC-11 phase-out: 2002 workplan <i>UNIDO was requested to report on the use of funding allocated to support costs together with the work plan for the year 2003.</i>	UNIDO	120.0	\$2,000,000	\$180,000	\$2,180,000	16.66
PRODUCTION						
CFC closure						
Sector plan for CFC production phase-out: 2002 annual programme <i>3,298 tonnes of CFCs will be phased out in the production sector in 2002.</i> <i>Approve the administrative fee for the World Bank at 7 per cent per year until the Committee should decide otherwise. The Bank was also requested to (i) report on how the administrative fee for this specific project were to be used; and (ii) provide information on the financial oversight exercised over the technical assistance programme, specifically the frequency of the financial reporting and the institution carrying out the audit.</i>	IBRD		\$13,000,000	\$910,000	\$13,910,000	
REFRIGERATION						
Commercial						
Replacement of CFC-12 refrigerant with HCFC-22 in the manufacture of small and medium open compressors at 5 enterprises (Dalian No.2, Shanghai Minhang, Zhejiang Beifeng, Zhejiang Chunlian, Zhejiang Yuhuan) <i>The World Bank was requested to indicate clearly the actual activities implemented and expenditures incurred.</i>	IBRD	764.9	\$5,250,852	\$587,594	\$5,838,446	6.86
Preparation of project proposal						
Preparation of a sectoral phase-out plan in domestic refrigeration and compressor manufacturing	UNIDO		\$70,000	\$9,100	\$79,100	
SOLVENT						
Multiple solvents						
ODS phase-out in China solvent sector: 2002 annual programme <i>Approved on the understanding that no disbursement would occur until after the required information on the use of carbon tetrachloride as a process agent was provided.</i>	UNDP	508.0	\$6,330,000	\$633,000	\$6,963,000	12.46
Total for China		1,692.9	\$28,276,500	\$2,504,046	\$30,780,546	
COLOMBIA						
FOAM						
Preparation of project proposal						
Preparation of a terminal programme in the foam sector <i>Approved on the basis that the consumption in the resulting projects would be considered in the context of Decision 35/57 and that data discrepancies would be resolved before projects were submitted to the Executive Committee.</i>	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the commercial refrigeration sector	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250	
SOLVENT						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the CTC solvent sector	IBRD		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
SEVERAL						
Country programme/country survey						
Country programme update	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
Total for Colombia			\$100,000	\$13,000	\$113,000	
CONGO, DR						
FOAM						
Preparation of project proposal						
Project preparation for 3 projects in the flexible slabstock sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
<i>Approved on the basis that the consumption in the resulting projects would be considered in the context of Decision 35/57 and that data discrepancies would be resolved before projects were submitted to the Executive Committee.</i>						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Project preparation in recovery and recycling refrigeration sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
Total for Congo, DR			\$35,000	\$4,550	\$39,550	
CROATIA						
AEROSOL						
Preparation of project proposal						
Project preparation for phasing out ODS use in Pliva Pharmaceuticals	Germany		\$16,500	\$2,145	\$18,645	
REFRIGERATION						
Refrigerant management plan						
Assistance to prepare an RMP update	Sweden		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Renewal of institutional strengthening projects (Phase III)	UNEP		\$87,900		\$87,900	
Total for Croatia			\$119,400	\$4,095	\$123,495	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
CUBA						
AEROSOL						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the MDI sector <i>Approved on the basis that the project could be used as a demonstration activity.</i>	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
Technical assistance/support						
Development of MDI transition strategies	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
			\$60,000	\$7,800	\$67,800	
DJIBOUTI						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the recovery and recycling refrigeration sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
			\$15,000	\$1,950	\$16,950	
DOMINICAN REPUBLIC						
FOAM						
Preparation of project proposal						
Preparation of a terminal programme in the foam sector	UNDP		\$7,500	\$975	\$8,475	
FUMIGANT						
Preparation of project proposal						
Preparation of a phase-out project in the fumigants (methyl bromide) sector for TPO-soil fumigation	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Preparation of investment activities of the RMP	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250	
SOLVENT						
Preparation of project proposal						
Preparation of a terminal programme in the solvent sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
			\$77,500	\$10,075	\$87,575	
ECUADOR						
SEVERAL						
Preparation of project proposal						
Project preparation of a national CFC phase-out plan	IBRD		\$80,000	\$10,400	\$90,400	
			\$80,000	\$10,400	\$90,400	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
EGYPT						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the manufacturing refrigeration (terminal phase-out) sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
PHASE-OUT PLAN						
Preparation of project proposal						
Preparation of a national ODS phase-out plan	UNIDO		\$75,000	\$9,750	\$84,750	
			\$95,000	\$12,350	\$107,350	
HAITI						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the recovery and recycling refrigeration sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
			\$15,000	\$1,950	\$16,950	
INDIA						
AEROSOL						
Preparation of project proposal						
Preparation of a terminal programme in the aerosol sector	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250	
FOAM						
Integral skin						
Conversion from CFC-11 to water-based technology at Pramukh Poly-Products	Germany	27.0	\$224,812	\$29,226	\$254,038	8.33
Conversion from CFC-11 to water-based technology at Precision Engineering Tools and Components	Germany	22.0	\$200,282	\$26,037	\$226,319	9.31
Preparation of project proposal						
Preparation of a terminal programme in the foam sector	UNDP		\$40,000	\$5,200	\$45,200	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
PRODUCTION						
CFC closure						
CFC production sector gradual phase-out project: 2002 annual programme	IBRD		\$6,000,000	\$480,000	\$6,480,000	
<p><i>1,883 ODP tonnes of CFCs in the production sector will be phased out.</i></p> <p><i>Approve the administrative fee for the World Bank at 8% per year until the Committee should decide otherwise with the expectation that the administrative fee in future years would be at a lower level. The Committee also requested the World Bank to: (i) report on how the administrative fee for this specific project were to be used; (ii) submit the full data in its future verification reports in time for the Secretariat to conduct its review of the funding requests; (iii) standardize the verifications for the India and China CFC production phase-out programmes to ensure that the same standards are applied in terms of verification procedures, methodology and data requirement in light of the approved guidelines; (iv) provide information on the financial oversight exercised over the technical assistance programme, specifically the frequency of the financial reporting and the institution carrying out the audit.</i></p>						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Preparation of an umbrella investment project in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
<p><i>Approved on the basis that the consumption in the resulting projects would be considered in the context of Decision 35/57 and that data discrepancies would be resolved before projects were submitted to the Executive Committee.</i></p>						
Project preparation in the manufacturing refrigeration (terminal phase-out) sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
<p><i>Approved on the basis that the consumption in the resulting projects would be considered in the context of Decision 35/57 and that data discrepancies would be resolved before projects were submitted to the Executive Committee.</i></p>						
SOLVENT						
Preparation of project proposal						
Preparation of an investment project in the solvent (CFC-113) sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
<p><i>Approved on the basis that the consumption in the resulting projects would be considered in the context of Decision 35/57 and that data discrepancies would be resolved before projects were submitted to the Executive Committee.</i></p>						
SEVERAL						
Country programme/country survey						
Country programme update	UNDP		\$150,000	\$19,500	\$169,500	
Total for India		49.0	\$6,720,094	\$573,613	\$7,293,707	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
INDONESIA						
FOAM						
Rigid						
Phase-out of CFC-11 by conversion to HCFC-141b in the manufacture of rigid insulation foam parts at two companies: PT Morodadi Prima and PT Tentrem Industri Karosseri	UNIDO	25.5	\$164,947	\$21,443	\$186,390	6.48
Integral skin						
Phase-out of CFC-11 by conversion to water blown in the manufacture of integral skin shoe soles at PT Solindah Kita	UNIDO	48.0	\$390,760	\$50,799	\$441,559	8.14
Phase-out of CFC-11 by conversion to HCFC-141b in the manufacture of integral skin automotive parts at PT Wulansari Raharja	UNIDO	10.8	\$101,301	\$13,169	\$114,470	8.44
FUMIGANT						
Preparation of project proposal						
Preparation of a phase-out project in the fumigant (methyl bromide) sector in TPO-grain fumigation	UNIDO		\$40,000	\$5,200	\$45,200	
PROCESS AGENT						
Preparation of project proposal						
Preparation of a sector phase-out plan in process agents sector	UNIDO		\$60,000	\$7,800	\$67,800	
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Preparation of a refrigerant management plan	UNDP		\$35,000	\$4,550	\$39,550	
Project preparation in the manufacturing refrigeration sector (terminal phase-out)	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
SEVERAL						
Preparation of project proposal						
Preparation of two sector plans in the aerosol sector and in the foam sector	IBRD		\$130,000	\$16,900	\$146,900	
<i>Approved on the basis that the consumption in the resulting projects would be considered in the context of Decision 35/57 and that data discrepancies would be resolved before projects were submitted to the Executive Committee.</i>						
Total for Indonesia		84.3	\$942,008	\$122,461	\$1,064,469	
IRAN						
FOAM						
Preparation of project proposal						
Formulation of two umbrella investment projects in the rigid and flexible foam sector	UNIDO		\$35,000	\$4,550	\$39,550	
Project preparation for 6 projects in the rigid foam sector	UNDP		\$12,500	\$1,625	\$14,125	
Project preparation for 4 projects in the flexible slabstock foam sector	UNDP		\$12,500	\$1,625	\$14,125	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	
Project preparation for 2 projects in the rigid foam sector	UNDP		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Project preparation for 2 projects in the flexible slabstock foam sector	UNDP		\$10,000	\$1,300	\$11,300
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of 3 umbrella investment projects in the commercial and domestic refrigeration sector <i>Approved on the understanding that UNIDO and UNDP will jointly provide a profile of remaining enterprises in the sector and their consumption when the first project is submitted.</i>	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Project preparation in the manufacturing of refrigeration equipment sector (terminal phase-out) <i>Approved with the understanding that UNIDO and UNDP will jointly provide a profile of remaining enterprises in the sector and their consumption when the first project is submitted.</i>	UNDP		\$35,000	\$4,550	\$39,550
SEVERAL					
Country programme/country survey					
Preparation of country programme update	UNEP		\$26,250		\$26,250
	Total for Iran		\$171,250	\$18,850	\$190,100
KENYA					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the soil fumigant sector (cut flowers)	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
REFRIGERATION					
Technical assistance/support					
Project preparation for the RMP update	Germany		\$15,000	\$1,950	\$16,950
	Total for Kenya		\$40,000	\$5,200	\$45,200
KIRIBATI					
REFRIGERATION					
Refrigerant management plan					
Implementation of the PIC Strategy: Training programme for refrigeration technicians including MAC recovery and recycling equipment	Australia		\$18,000	\$2,340	\$20,340
Implementation of the PIC Strategy: Assistance for enforcing ODS regulations and training programme for customs officers	Australia		\$10,000	\$1,300	\$11,300

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Establishment of a National Compliance Centre (institutional strengthening)	UNEP		\$23,000		\$23,000	
<i>Approved in the context of PIC strategy together with other ODS phase out projects and activities, on the understanding that the Government would achieve a complete phase-out of ODSs by 2005 and would have flexibility on the use of the funding approved. The funding provided under the PIC strategy would be the total funding required by the country to achieve complete phase-out by 2005. The Government is also requested to present information to the Executive Committee annually on progress being made in the implementation of the national compliance strategies, in accordance with the decision of the Executive Committee on implementation of country programmes. The Committee requested the Government of Australia and UNEP not to disburse funding for the second tranche of the phase out strategy pending confirmation that at least 25 per cent of the current ODS consumption in the country had been phased out.</i>						
Total for Kiribati			\$51,000	\$3,640	\$54,640	
KOREA, DPR						
PRODUCTION						
CFC closure						
Closure of ODS production plant	UNIDO		\$1,344,350	\$67,217	\$1,411,567	
<i>Phase out of 400 ODP tonnes of CFC-113 and 100 ODP tonnes of methyl chloroform. The Executive Committee approved in principle a total of US \$2,566,800 in funding for the closure of the entire ODS production capacity in Korea, DPR. This is the total funding that would be available from the Fund for the total permanent closure and dismantling of all capacity for the production of the controlled substances under Annex A - Group I CFCs (CFC-11, 12 and 113), Annex B-Group II carbon tetrachloride, Annex B - Group III 1,1,1-trichloroethane, and/or the development of capacity to produce alternatives to these ODSs. The agreed level of funding would be paid out according to the agreed schedule of closing the facilities, upon the submission and the Executive Committee approval of the independent verification report on the permanent closure of the ODS production and dismantling of the production facilities.</i>						
SOLVENT						
CTC						
Conversion of cleaning installations from carbon tetrachloride to aqueous cleaning techniques at the Gumsong Tractor Factory (GST)	UNIDO	198.0	\$1,932,207	\$222,543	\$2,154,750	9.76
SEVERAL						
Country programme/country survey						
Preparation of country programme update	UNEP		\$30,000		\$30,000	
Total for Korea, DPR			198.0	\$3,306,557	\$289,760	\$3,596,317

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
LAO, PDR						
FOAM						
Preparation of project proposal						
Project preparation for 2 projects in the flexible slabstock foam sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
Total for Lao, PDR			\$20,000	\$2,600	\$22,600	
LEBANON						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Preparation of 2 umbrella investment projects in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
<p><i>The Committee requested the Government and implementing agencies to: (i) take into account its expectation that where sectoral plans were to be prepared, they would in time replace the preparation of individual projects, and where a national phase-out plan was to be prepared, it would in time replace preparation of both individual projects and terminal sector programmes; and (ii) note that where requests to prepare multiple sectoral phase-out projects were submitted, the submission of the first sector phase-out project had to be accompanied by a clear implementation plan, covering the coordination among the various implementing agencies involved and detailing how the ODS tonnes remaining to be phased out were distributed over the various sectors and how reduction in national aggregate consumption would be verified.</i></p>						
PHASE-OUT PLAN						
Preparation of project proposal						
Preparation of a CFC terminal programme	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
<p><i>The Committee requested the Government and implementing agencies to: (i) take into account its expectation that where sectoral plans were to be prepared, they would in time replace the preparation of individual projects, and where a national phase-out plan was to be prepared, it would in time replace preparation of both individual projects and terminal sector programmes; and (ii) note that where requests to prepare multiple sectoral phase-out projects were submitted, the submission of the first sector phase-out project had to be accompanied by a clear implementation plan, covering the coordination among the various implementing agencies involved and detailing how the ODS tonnes remaining to be phased out were distributed over the various sectors and how reduction in national aggregate consumption would be verified.</i></p>						
SEVERAL						
Country programme/country survey						
Country programme update	UNDP		\$37,500	\$4,875	\$42,375	
Total for Lebanon			\$67,500	\$8,775	\$76,275	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36
Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
LIBYA						
FOAM						
Preparation of project proposal						
Project preparation for 4 projects in the rigid foam sector	UNDP		\$12,500	\$1,625	\$14,125	
Project preparation for 6 projects in the flexible slabstock foam sector	UNDP		\$12,500	\$1,625	\$14,125	
Project preparation for 3 projects in the flexible slabstock foam sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Preparation of an investment project in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
Total for Libya			\$65,000	\$8,450	\$73,450	
MALAYSIA						
FUMIGANT						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the soil fumigant sector	UNDP		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
Total for Malaysia			\$10,000	\$1,300	\$11,300	
MALI						
FUMIGANT						
Training programme/workshop						
Preparation of an awareness workshop in the methyl bromide sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
Total for Mali			\$30,000	\$3,900	\$33,900	
MARSHALL ISLANDS						
REFRIGERATION						
Refrigerant management plan						
Implementation of the PIC Strategy: Assistance for enforcing ODS regulations and training programme for customs officers	Australia		\$8,000	\$1,040	\$9,040	
Implementation of the PIC Strategy: Training programme for refrigeration technicians including MAC recovery and recycling equipment	Australia		\$26,000	\$3,380	\$29,380	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Establishment of a National Compliance Centre (institutional strengthening)	UNEP		\$34,000		\$34,000	
<i>Approved in the context of PIC strategy together with other ODS phase out projects and activities, on the understanding that the Government would achieve a complete phase-out of ODSs by 2005 and would have flexibility on the use of the funding approved. The funding provided under the PIC strategy would be the total funding required by the country to achieve complete phase-out by 2005. The Government is also requested to present information to the Executive Committee annually on progress being made in the implementation of the national compliance strategies, in accordance with the decision of the Executive Committee on implementation of country programmes. The Committee requested the Government of Australia and UNEP not to disburse funding for the second tranche of the phase out strategy pending confirmation that at least 25 per cent of the current ODS consumption in the country had been phased out.</i>						
Total for Marshall Islands			\$68,000	\$4,420	\$72,420	
MEXICO						
FUMIGANT						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the storage fumigant sector	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250	
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the MAC sector	IBRD		\$25,000	\$3,250	\$28,250	
Preparation of a sectoral phase-out plan in refrigeration	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
<i>Approved on the basis that the consumption in the resulting projects would be considered in the context of Decision 35/57 and that data discrepancies would be resolved before projects were submitted to the Executive Committee.</i>						
SOLVENT						
Preparation of project proposal						
Preparation of a sectoral phase-out plan in the solvents sector	UNIDO		\$70,000	\$9,100	\$79,100	
Total for Mexico			\$150,000	\$19,500	\$169,500	
MICRONESIA						
REFRIGERATION						
Refrigerant management plan						
Implementation of the PIC Strategy: Assistance for enforcing ODS regulations and training programme for customs officers	Australia		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
Implementation of the PIC Strategy: Training programme for refrigeration technicians including MAC recovery and recycling equipment	Australia		\$26,000	\$3,380	\$29,380	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Establishment of a National Compliance Centre (institutional strengthening)	UNEP		\$34,000		\$34,000
<i>Approved in the context of PIC strategy together with other ODS phase out projects and activities, on the understanding that the Government would achieve a complete phase-out of ODSs by 2005 and would have flexibility on the use of the funding approved. The funding provided under the PIC strategy would be the total funding required by the country to achieve complete phase-out by 2005. The Government is also requested to present information to the Executive Committee annually on progress being made in the implementation of the national compliance strategies, in accordance with the decision of the Executive Committee on implementation of country programmes. The Committee requested the Government of Australia and UNEP not to disburse funding for the second tranche of the phase out strategy pending confirmation that at least 25 per cent of the current ODS consumption in the country had been phased out.</i>					
Total for Micronesia			\$70,000	\$4,680	\$74,680
MOLDOVA					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening projects (Phase II)	UNEP		\$69,334		\$69,334
Total for Moldova			\$69,334		\$69,334
MONGOLIA					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening project (Phase II)	UNEP		\$57,200		\$57,200
Total for Mongolia			\$57,200		\$57,200
NIGERIA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Preparation of a terminal programme in the foam sector	UNDP		\$50,000	\$6,500	\$56,500
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of a refrigerant management plan	UNDP		\$40,000	\$5,200	\$45,200
SOLVENT					
Preparation of project proposal					
Preparation of a sectoral phase-out plan in solvents	UNIDO		\$70,000	\$9,100	\$79,100

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
SEVERAL						
Country programme/country survey						
Country programme update	UNDP		\$241,493	\$31,394	\$272,887	
Total for Nigeria			\$401,493	\$52,194	\$453,687	
PAKISTAN						
SOLVENT						
Preparation of project proposal						
Preparation of two projects in the solvents sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
SEVERAL						
Country programme/country survey						
Assistance for the country programme update	IBRD		\$45,000	\$5,850	\$50,850	
Total for Pakistan			\$65,000	\$8,450	\$73,450	
PALAU						
REFRIGERATION						
Refrigerant management plan						
Implementation of the PIC Strategy: Assistance for enforcing ODS regulations and training programme for customs officers	Australia		\$8,000	\$1,040	\$9,040	
Implementation of the PIC Strategy: Training programme for refrigeration technicians including MAC recovery and recycling equipment	Australia		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Establishment of a National Compliance Centre (institutional strengthening)	UNEP		\$34,000		\$34,000	
<i>Approved in the context of PIC strategy together with other ODS phase out projects and activities, on the understanding that the Government would achieve a complete phase-out of ODSs by 2005 and would have flexibility on the use of the funding approved. The funding provided under the PIC strategy would be the total funding required by the country to achieve complete phase-out by 2005. The Government is also requested to present information to the Executive Committee annually on progress being made in the implementation of the national compliance strategies, in accordance with the decision of the Executive Committee on implementation of country programmes. The Committee requested the Government of Australia and UNEP not to disburse funding for the second tranche of the phase out strategy pending confirmation that at least 25 per cent of the current ODS consumption in the country had been phased out.</i>						
Total for Palau			\$72,000	\$4,940	\$76,940	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
PANAMA						
FUMIGANT						
Training programme/workshop						
Preparation of an awareness workshop on methyl bromide	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
Total for Panama			\$30,000	\$3,900	\$33,900	
PAPUA NEW GUINEA						
PHASE-OUT PLAN						
Preparation of project proposal						
Project preparation for the development of an ODS phase out action plan	Germany		\$60,000	\$7,800	\$67,800	
Total for Papua New Guinea			\$60,000	\$7,800	\$67,800	
PHILIPPINES						
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Renewal of institutional strengthening project (Phase III)	IBRD	15.0	\$181,133	\$23,547	\$204,680	
Total for Philippines			15.0	\$181,133	\$23,547	\$204,680
ROMANIA						
SEVERAL						
Country programme/country survey						
Country programme update	UNIDO		\$60,000	\$7,800	\$67,800	
Total for Romania			\$60,000	\$7,800	\$67,800	
RWANDA						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Formulation of a refrigerant management plan	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Establishment of the Ozone Unit	UNEP		\$22,000		\$22,000	
<i>Approved with the understanding that the level of funding requested will not constitute the basis for determining the funding level for the remaining two-year period.</i>						
Total for Rwanda			\$37,000	\$1,950	\$38,950	
SAO TOME AND PRINCIPE						
SEVERAL						
Country programme/country survey						
Preparation of country programme and refrigerant management plan	UNEP		\$30,000		\$30,000	
Total for Sao Tome and Principe			\$30,000		\$30,000	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	US\$ Total	C.E. (US\$/kg)
SENEGAL						
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Renewal of institutional strengthening projects (Phase IV)	UNEP		\$152,100		\$152,100	
Total for Senegal			\$152,100		\$152,100	
SIERRA LEONE						
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Establishment of the Ozone Unit	UNEP		\$26,000		\$26,000	
<i>Approved with the understanding that the level of funding requested will not constitute the basis for determining the funding level for the remaining two-year period.</i>						
Total for Sierra Leone			\$26,000		\$26,000	
SOLOMON ISLANDS						
REFRIGERATION						
Refrigerant management plan						
Implementation of the PIC Strategy: Assistance for enforcing ODS regulations and training programme for customs officers	Australia		\$8,000	\$1,040	\$9,040	
Implementation of the PIC Strategy: Training programme for refrigeration technicians including MAC recovery and recycling equipment	Australia		\$34,000	\$4,420	\$38,420	
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Establishment of a National Compliance Centre (institutional strengthening)	UNEP		\$20,250		\$20,250	
<i>Approved in the context of PIC strategy together with other ODS phase out projects and activities, on the understanding that the Government would achieve a complete phase-out of ODSs by 2005 and would have flexibility on the use of the funding approved. The funding provided under the PIC strategy would be the total funding required by the country to achieve complete phase-out by 2005. The Government is also requested to present information to the Executive Committee annually on progress being made in the implementation of the national compliance strategies, in accordance with the decision of the Executive Committee on implementation of country programmes. The Committee requested the Government of Australia and UNEP not to disburse funding for the second tranche of the phase out strategy pending confirmation that at least 25 per cent of the current ODS consumption in the country had been phased out.</i>						
Total for Solomon Islands			\$62,250	\$5,460	\$67,710	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
SOMALIA						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Formulation of refrigerant management plan	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Establishment of the Ozone Unit	UNEP		\$26,000		\$26,000	
<i>Approved with the understanding that the level of funding requested will not constitute the basis for determining the funding level for the remaining two-year period.</i>						
Total for Somalia			\$41,000	\$1,950	\$42,950	
SRI LANKA						
FUMIGANT						
Preparation of project proposal						
Preparation of a terminal programme in the fumigant sector	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250	
Total for Sri Lanka			\$25,000	\$3,250	\$28,250	
SURINAME						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the recovery and recycling refrigeration sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
Total for Suriname			\$15,000	\$1,950	\$16,950	
SYRIA						
FOAM						
Preparation of project proposal						
Preparation of an investment project in the extruded polystyrene foam sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
<i>Approved on the basis that the consumption in the resulting projects would be considered in the context of Decision 35/57 and that data discrepancies would be resolved before projects were submitted to the Executive Committee.</i>						

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the manufacturing refrigeration sector (terminal phase-out)	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
<i>The Committee requested the Government and implementing agencies to: (i) take into account its expectation that where sectoral plans were to be prepared, they would in time replace the preparation of individual projects, and where a national phase-out plan was to be prepared, it would in time replace preparation of both individual projects and terminal sector programmes; and (ii) note that where requests to prepare multiple sectoral phase-out projects were submitted, the submission of the first sector phase-out project had to be accompanied by a clear implementation plan, covering the coordination among the various implementing agencies involved and detailing how the ODS tonnes remaining to be phased out were distributed over the various sectors and how reduction in national aggregate consumption would be verified.</i>						
Preparation of an investment in the domestic refrigeration sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
<i>Approved on the basis that the consumption in the resulting projects would be considered in the context of Decision 35/57 and that data discrepancies would be resolved before projects were submitted to the Executive Committee.</i>						
PHASE-OUT PLAN						
Preparation of project proposal						
Preparation of a national ODS phase-out plan	UNIDO		\$60,000	\$7,800	\$67,800	
<i>The Committee requested the Government and implementing agencies to: (i) take into account its expectation that where sectoral plans were to be prepared, they would in time replace the preparation of individual projects, and where a national phase-out plan was to be prepared, it would in time replace preparation of both individual projects and terminal sector programmes; and (ii) note that where requests to prepare multiple sectoral phase-out projects were submitted, the submission of the first sector phase-out project had to be accompanied by a clear implementation plan, covering the coordination among the various implementing agencies involved and detailing how the ODS tonnes remaining to be phased out were distributed over the various sectors and how reduction in national aggregate consumption would be verified.</i>						
Total for Syria			\$110,000	\$14,300	\$124,300	
TANZANIA						
REFRIGERATION						
Recovery/recycling						
Recovery and recycling of CFCs	Germany	11.7	\$164,223	\$21,349	\$185,572	14.00
Total for Tanzania		11.7	\$164,223	\$21,349	\$185,572	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
TOGO						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the recovery and recycling refrigeration sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
Total for Togo			\$15,000	\$1,950	\$16,950	
TONGA						
REFRIGERATION						
Refrigerant management plan						
Implementation of the PIC Strategy: Training programme for refrigeration technicians including MAC recovery and recycling equipment	Australia		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
Implementation of the PIC Strategy: Assistance for enforcing ODS regulations and training programme for customs officers	Australia		\$8,000	\$1,040	\$9,040	
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Establishment of a National Compliance Centre (institutional strengthening)	UNEP		\$19,700		\$19,700	
<p><i>Approved in the context of PIC strategy together with other ODS phase out projects and activities, on the understanding that the Government would achieve a complete phase-out of ODSs by 2005 and would have flexibility on the use of the funding approved. The funding provided under the PIC strategy would be the total funding required by the country to achieve complete phase-out by 2005. The Government is also requested to present information to the Executive Committee annually on progress being made in the implementation of the national compliance strategies, in accordance with the decision of the Executive Committee on implementation of country programmes. The Committee requested the Government of Australia and UNEP not to disburse funding for the second tranche of the phase out strategy pending confirmation that at least 25 per cent of the current ODS consumption in the country had been phased out.</i></p>						
Total for Tonga			\$57,700	\$4,940	\$62,640	
TUNISIA						
FOAM						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the foam sector	IBRD		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
Total for Tunisia			\$10,000	\$1,300	\$11,300	
TURKEY						
FUMIGANT						
Preparation of project proposal						
Project preparation in the methyl bromide sector (storage of hazelnut)	IBRD		\$40,000	\$5,200	\$45,200	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36

Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
SOLVENT						
Preparation of project proposal						
Preparation of a sectoral phase-out project in the solvents sector	UNIDO		\$50,000	\$6,500	\$56,500	
Total for Turkey			\$90,000	\$11,700	\$101,700	
TUVALU						
REFRIGERATION						
Refrigerant management plan						
Implementation of the PIC Strategy: Training programme for refrigeration technicians including MAC recovery and recycling equipment	Australia		\$18,000	\$2,340	\$20,340	
Implementation of the PIC Strategy: Assistance for enforcing ODS regulations and training programme for customs officers	Australia		\$8,000	\$1,040	\$9,040	
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Establishment of a National Compliance Centre (institutional strengthening)	UNEP		\$17,500		\$17,500	
<p><i>Approved in the context of PIC strategy together with other ODS phase out projects and activities, on the understanding that the Government would achieve a complete phase-out of ODSs by 2005 and would have flexibility on the use of the funding approved. The funding provided under the PIC strategy would be the total funding required by the country to achieve complete phase-out by 2005. The Government is also requested to present information to the Executive Committee annually on progress being made in the implementation of the national compliance strategies, in accordance with the decision of the Executive Committee on implementation of country programmes. The Committee requested the Government of Australia and UNEP not to disburse funding for the second tranche of the phase out strategy pending confirmation that at least 25 per cent of the current ODS consumption in the country had been phased out.</i></p>						
Total for Tuvalu			\$43,500	\$3,380	\$46,880	
URUGUAY						
AEROSOL						
Technical assistance/support						
Development of an MDI transition strategy	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
Total for Uruguay			\$30,000	\$3,900	\$33,900	
VANUATU						
REFRIGERATION						
Refrigerant management plan						
Implementation of the PIC Strategy: Assistance for enforcing ODS regulations and training programme for customs officers	Australia		\$8,000	\$1,040	\$9,040	

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36
Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. (US\$/kg)	
			Project	Support		Total
Implementation of the PIC Strategy: Training programme for refrigeration technicians including MAC recovery and recycling equipment	Australia		\$26,000	\$3,380	\$29,380	
SEVERAL						
Institutional strengthening						
Establishment of a National Compliance Centre (institutional strengthening)	UNEP		\$20,250		\$20,250	
<p><i>Approved in the context of PIC strategy together with other ODS phase out projects and activities, on the understanding that the Government would achieve a complete phase-out of ODSs by 2005 and would have flexibility on the use of the funding approved. The funding provided under the PIC strategy would be the total funding required by the country to achieve complete phase-out by 2005. The Government is also requested to present information to the Executive Committee annually on progress being made in the implementation of the national compliance strategies, in accordance with the decision of the Executive Committee on implementation of country programmes. The Committee requested the Government of Australia and UNEP not to disburse funding for the second tranche of the phase out strategy pending confirmation that at least 25 per cent of the current ODS consumption in the country had been phased out.</i></p>						
Total for Vanuatu			\$54,250	\$4,420	\$58,670	
VENEZUELA						
FOAM						
Integral skin						
Phasing out CFC-11 by conversion to water system as a blowing agent in the manufacture of flexible polyurethane foams at Manufacturas Enveta, C.A. Cumana	UNIDO	32.0	\$198,882	\$25,855	\$224,737	6.22
<p><i>Approved on the understanding that the disbursement of the approved funds would be subject to Venezuela's declaring its preferred option for the starting point of implementation of its national aggregate consumption, in line with Decision 35/57.</i></p>						
PHASE-OUT PLAN						
Preparation of project proposal						
Preparation of a national ODS phase-out plan	UNIDO		\$95,000	\$12,350	\$107,350	
Total for Venezuela			\$293,882	\$38,205	\$332,087	
YEMEN						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Preparation of a terminal investment project in commercial refrigeration sector	UNIDO		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
<p><i>Approved on the basis that the consumption in the resulting projects would be considered in the context of Decision 35/57 and that data discrepancies would be resolved before projects were submitted to the Executive Committee.</i></p>						

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36
Annex VII

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved Project	Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
Total for Yemen			\$10,000	\$1,300	\$11,300	
YUGOSLAVIA						
REFRIGERATION						
Preparation of project proposal						
Preparation of an umbrella investment project in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
Total for Yugoslavia			\$20,000	\$2,600	\$22,600	
REGION: AFR						
SEVERAL						
Technical assistance/support						
Regional surveys in halon and methyl bromide sector	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
Total for Region: AFR			\$30,000	\$3,900	\$33,900	
REGION: ASP						
SEVERAL						
Technical assistance/support						
Implementation of the PIC Strategy: Three thematic meetings on issues related to the implementation of the strategy	UNEP		\$50,000	\$6,500	\$56,500	
Implementation of the PIC Strategy: Technical assistance to countries and monitoring the implementation of the strategy	UNEP		\$120,000	\$15,600	\$135,600	
Implementation of the PIC Strategy: Technical assistance for other countries not included in the strategy	UNEP		\$50,000	\$6,500	\$56,500	
Implementation of the PIC Strategy: Policy assistance and guidance to countries for development of regulations	UNEP		\$90,000	\$11,700	\$101,700	
Total for Region: ASP			\$310,000	\$40,300	\$350,300	
GLOBAL						
SEVERAL						
Preparation of project proposal						
Unallocated project preparation	IBRD		\$180,000	\$23,400	\$203,400	
Project preparation advance (35th ExCom)	UNIDO		(\$176,250)	(\$22,913)	(\$199,163)	
Project preparation advance (35th ExCom)	IBRD		(\$180,000)	(\$23,400)	(\$203,400)	
Project preparation advance (35th ExCom)	UNDP		(\$200,000)	(\$26,000)	(\$226,000)	
Technical assistance/support						
Translation of OzonAction Publications into other UN languages	UNEP		\$93,000	\$12,090	\$105,090	
Total for Global			(\$283,250)	(\$36,823)	(\$320,073)	
GRAND TOTAL		2,816.9	\$49,105,566	\$4,650,550	\$53,756,116	

Summary

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36
Annex VII

Sector	Tonnes ODP	Funds Approved (US\$)		
		Project	Support	Total
BILATERAL COOPERATION				
Aerosol		\$16,500	\$2,145	\$18,645
Foam	49.0	\$425,094	\$55,263	\$480,357
Refrigeration	11.7	\$695,223	\$90,379	\$785,602
Phase-out plan		\$60,000	\$7,800	\$67,800
TOTAL:	60.7	\$1,196,817	\$155,587	\$1,352,404
INVESTMENT PROJECT				
Aerosol	60.0	\$264,000	\$34,320	\$298,320
Foam	1,061.4	\$5,569,730	\$697,083	\$6,266,813
Fumigant	29.0	\$1,720,000	\$199,200	\$1,919,200
Other	120.0	\$2,000,000	\$180,000	\$2,180,000
Production		\$20,344,350	\$1,457,217	\$21,801,567
Refrigeration	764.9	\$5,250,852	\$587,594	\$5,838,446
Solvent	706.0	\$8,262,207	\$855,543	\$9,117,750
TOTAL:	2,741.2	\$43,411,139	\$4,010,956	\$47,422,095
WORK PROGRAMME AMENDMENT				
Aerosol		\$140,000	\$18,200	\$158,200
Foam		\$372,500	\$48,425	\$420,925
Fumigant		\$355,000	\$46,150	\$401,150
Process agent		\$110,000	\$14,300	\$124,300
Refrigeration		\$835,000	\$108,550	\$943,550
Solvent		\$315,000	\$40,950	\$355,950
Phase-out plan		\$565,000	\$73,450	\$638,450
Several	15.0	\$1,805,110	\$133,981	\$1,939,091
TOTAL:	15.0	\$4,497,610	\$484,006	\$4,981,616
Summary by Parties and Implementing Agencies				
Australia		\$276,000	\$35,880	\$311,880
Canada		\$225,000	\$29,250	\$254,250
Germany	60.7	\$680,817	\$88,507	\$769,324
Sweden		\$15,000	\$1,950	\$16,950
IBRD	839.8	\$25,095,985	\$2,087,461	\$27,183,446
UNDP	1,182.1	\$12,653,435	\$1,430,647	\$14,084,082
UNEP		\$1,177,484	\$52,390	\$1,229,874
UNIDO	734.3	\$8,981,845	\$924,465	\$9,906,310
GRAND TOTAL	2,816.9	\$49,105,566	\$4,650,550	\$53,756,116

Annexe VIII**OPINIONS EXPRIMÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF SUR LES PROROGATIONS
DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS PRÉSENTÉS À LA
36^e RÉUNION***Croatie*

1. Le Comité exécutif a examiné l'information présentée dans le projet de renforcement des institutions en Croatie et pris note avec satisfaction des niveaux de consommation de CFC rapportés au Secrétariat de l'ozone pour 1999 et 2000 et qui sont inférieurs à la consommation de référence. Le Comité exécutif a pris note également des mesures pertinentes prises par la Croatie pour éliminer sa consommation de SAO, à savoir l'adoption de dispositions législatives sur les SAO et la ratification des Amendements de Londres, de Copenhague et des Amendements de Montréal au Protocole de Montréal, la mise en œuvre de projets d'investissement dans le secteur des mousses, d'un projet de démonstration pour l'élimination du bromure de méthyle dans la fumigation des sols et la coordination des activités de sensibilisation du public. Ces activités et d'autres sont encourageantes. Le Comité exécutif apprécie les efforts déployés par la Croatie pour réaliser l'élimination des SAO et s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, la Croatie poursuive l'application de son système d'émission de permis, les activités mises de l'avant dans le projet de plan de gestion de frigorigènes (PGF) et dans les projets d'investissement pour maintenir, voire, améliorer son niveau de réduction des CFC.

Moldavie

2. Le Comité exécutif a examiné l'information présentée dans le projet de renforcement des institutions en Moldavie et pris note avec satisfaction des niveaux de consommation de CFC rapportés au Secrétariat de l'ozone pour 1999 et 2000 et qui sont inférieurs à la consommation de référence. Le Comité exécutif a pris note également des mesures pertinentes prises par la Moldavie pour éliminer sa consommation de SAO, à savoir le début de la mise en œuvre des activités proposées dans le Plan de gestion de frigorigènes (PGF), la création d'un système de collecte des données, un système de permis d'importation/exportation de SAO et l'adoption d'autres dispositions législatives liées à l'ozone. Ces activités et d'autres sont encourageantes. Le Comité exécutif apprécie les efforts déployés par la Moldavie pour réduire la consommation de CFC, et s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, la Moldavie poursuive la mise en œuvre de son plan de gestion de frigorigènes (PGF) et de son système de permis pour maintenir, voire, améliorer son niveau de réduction des CFC.

Mongolie

3. Le Comité exécutif a examiné l'information présentée dans le projet de renforcement des institutions en Mongolie et s'inquiète du fait que le niveau de consommation de CFC rapporté au Secrétariat de l'ozone pour 2000 soit supérieur à la consommation de référence, ce qui pourrait empêcher la Mongolie de se conformer aux mesures prévues au Protocole de Montréal. En dépit de ces craintes, le Comité exécutif a pris note des mesures pertinentes prises par la Mongolie pour éliminer sa consommation de SAO, à savoir l'adoption de mesures de contrôle des importations de SAO et d'un système d'émission de permis, le début de la mise en œuvre du

programme de formation des agents de douanes dans le cadre de la proposition de projet de plan de gestion de frigorigènes (PGF) et l'amélioration des connaissances générales du public sur les problèmes reliés aux SAO dans le cadre d'activités prévues. Ces activités et d'autres sont encourageantes. Le Comité s'attend à ce que la Mongolie mette en œuvre l'ensemble des activités prévues au plan de gestion de frigorigènes (PGF) et limite ses importations de CFC aux niveaux nécessaires pour assurer la conformité aux mesures prévues au Protocole de Montréal.

Philippines

4. Le Comité exécutif a examiné l'information présentée dans le projet de renforcement des institutions aux Philippines et pris note avec satisfaction des niveaux de consommation de CFC rapportés au Secrétariat de l'ozone pour 2000 et qui sont inférieurs à la consommation de référence. Dans leur proposition, les Philippines ont fait rapport sur un certain nombre d'initiatives, notamment la ratification de l'Amendement de Copenhague; la création d'un instrument juridique (ordonnance de contrôle chimique) visant à contrôler l'importation et l'utilisation d'équipements à base de SAO et de CFC; le suivi de la mise en œuvre des activités d'investissement en cours et achevées afin d'assurer l'élimination durable des CFC dans tous les projets financés par le Fonds multilatéral et les efforts déployés afin de promouvoir la sensibilisation du public à la raréfaction de l'ozone. Ces activités et d'autres sont encourageantes et le Comité apprécie les efforts des Philippines pour éliminer les SAO. Au cours des deux prochaines années, les Philippines entendent se concentrer sur le développement et la mise en œuvre de leur plan national d'élimination des CFC et du plan associé de gestion des frigorigènes, lesquels représentent des stratégies-clés pour une réduction durable de la consommation nationale totale de SAO. Le Comité exécutif a pris note avec satisfaction de la nouvelle structure de gestion du Bureau de l'ozone qui fait partie du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et qui continuera d'avoir plein accès aux plus hauts niveaux décisionnels du gouvernement pour s'assurer du plein respect des obligations en vertu du Protocole de Montréal.

Sénégal

5. Le Comité exécutif a examiné l'information présentée dans le projet de renforcement des institutions au Sénégal et pris note avec satisfaction des niveaux de consommation de CFC rapportés au Secrétariat de l'ozone pour 1999 et 2000 et qui sont inférieurs à la consommation de référence. Le Comité exécutif a pris note également des mesures pertinentes prises par le Sénégal pour éliminer sa consommation de SAO, à savoir l'adoption de dispositions législatives sur les SAO et la mise en œuvre de plusieurs projets du plan de gestion de frigorigènes (PGF) tels que la formation des agents de douanes et la récupération et le recyclage des CFC. Ces activités et d'autres sont encourageantes. Le Comité exécutif apprécie les efforts déployés par le Sénégal pour réduire la consommation de CFC et s'attend à ce que le Sénégal poursuive la mise en œuvre de son plan de gestion de frigorigènes (PGF) et de son système de permis pour maintenir, voire, améliorer son niveau de réduction des CFC.

Annexe IX**CONDITIONS CONVENUES POUR L'ÉLIMINATION DU BROMURE DE MÉTHYLE EN ARGENTINE**

1. Le Comité exécutif :

- a) à sa 30^e réunion, a approuvé la somme de 3 183 390 \$US comme montant total des fonds mis à la disposition de l'Argentine pour parvenir à l'élimination complète du bromure de méthyle (MB) utilisé dans les récoltes de fraises, de fleurs et de légumes protégés (331 tonnes PAO);
- b) à sa 36^e réunion, a approuvé le principe d'une somme additionnelle de 3 588 000 \$US comme montant total des fonds mis à la disposition de l'Argentine pour parvenir à l'élimination complète du bromure de méthyle utilisé dans les semis de tabac et de légumes non protégés, excluant les applications relatives à la quarantaine et à la pré-expédition (178,8 tonnes PAO supplémentaires).

2. Tel qu'indiqué dans les informations transmises au Secrétariat de l'ozone et d'après les données du document de projet présenté au Comité exécutif, la valeur de référence du bromure de méthyle pour la conformité est de 411,3 tonnes PAO pour l'Argentine et la consommation de bromure de méthyle en 1998 s'élevait à 505 tonnes PAO, excluant environ 31 tonnes PAO qui, selon l'Argentine, sont utilisées pour des applications de quarantaine et de pré-expédition. L'Argentine doit donc ramener sa consommation de bromure de méthyle à 411,3 tonnes PAO pour se conformer en 2002 à l'obligation de gel contenue dans le Protocole de Montréal, et à 329 tonnes PAO pour se conformer à la réduction de 20 % prévue par le Protocole en 2005.

3. Les réductions découlant de la mise en application de ce projet, avec les réductions convenues dans le projet approuvé pour la production de fraises, de légumes protégés et de fleurs coupées (30^e réunion du Comité exécutif), permettront à l'Argentine de se conformer au calendrier de réduction indiqué ci-dessous. À cet égard, l'Argentine s'engage, par la mise en œuvre de ces projets, à réduire la consommation nationale totale de bromure de méthyle en deçà des niveaux suivants au cours des années indiquées :

Année	MB éliminées par année (tonnes PAO)			Consommation nationale maximale résiduelle de BM, sauf les applications QPE (tonnes PAO) (**)
	Fraises, fleurs, légumes (ONUDI)	Tabac, légumes non protégés (PNUD) (*)	Quantité totale éliminée chaque année	
				505
2001	33,2		33,2	471,8
2002	66,2	29	95,2	376,6
2003	99,2	21	120,2	256,4
2004	132,4	16	148,4	108
2005		33,5	33,5	74,5
2006		56,5	56,5	18
2007	0,0	0,0	0,0	18

(*) 22,8 tonnes PAO supplémentaires à éliminer sans l'aide du Fonds multilatéral.

(**) les 18 tonnes PAO résiduelles sont utilisées pour la fumigation post-récolte du coton et des agrumes.

4. Les projets permettront l'élimination de tous les usages de bromure de méthyle dans les sols où sont cultivés les fraises, les fleurs, le tabac et les légumes, excluant les applications de quarantaine et de pré-expédition. L'Argentine s'engage à maintenir de façon permanente les niveaux de consommation indiqués ci-dessus par la mise en place de restrictions à l'importation et d'autres politiques jugées nécessaires. Le PNUD et l'ONUDI doivent présenter chaque année au Comité exécutif un rapport sur les progrès réalisés afin de se conformer aux réductions de bromure de méthyle requises dans les secteurs des fraises, des fleurs, du tabac et des légumes.

5. Dans le contexte de la formation extensive dispensée lors de la mise en œuvre du projet sur les récoltes de fraises, de fleurs et de légumes, l'ONUDI accepte d'éduquer ces fermiers sur la façon de limiter l'usage du métam-sodium par un recours accru aux techniques IPM. L'ONUDI doit aussi présenter au Comité exécutif un rapport sur les coûts annuels liés au métam-sodium et sur l'utilisation des chaudières à vapeur achetées avec les fonds du projet.

6. Les fonds pour les projets seront décaissés par l'ONUDI et le PNUD en fonction du budget annuel suivant :

Année	Niveau de financement (\$ US)		
	Fraises/légumes/fleurs	Tabac	Niveau total de financement
2001	1 050 500	220 000	1 270 500
2002	1 050 500	1 500 000	2 550 500
2003	1 082 390	467 000	1 549 390
2004		467 000	467 000
2005		467 000	467 000
2006		467 000	467 000

7. Le Gouvernement de l'Argentine a examiné les données sur la consommation mentionnées dans ce projet et les considèrent exactes. Par conséquent, le Gouvernement conclut cet accord avec le Comité exécutif et convient que, si la consommation de bromure de méthyle (dans ces secteurs) venait à nouveau à augmenter, il lui incomberait entièrement d'en assurer l'élimination. La consommation résiduelle de 18 tonnes PAO, indiquée dans le tableau ci-dessus, est utilisée pour la fumigation post-récolte du coton et des agrumes. Si elle est admissible, cette consommation résiduelle sera insérée plus tard dans un projet d'élimination séparé.

8. Le Gouvernement de l'Argentine, en accord avec le PNUD et l'ONUDI, pourra à son gré organiser et mettre en œuvre les éléments des projets qu'il juge les plus importants pour réaliser ses engagements sur l'élimination du bromure de méthyle indiqués ci-dessus. Le PNUD et l'ONUDI conviennent de gérer les fonds pour ce projet de façon à assurer la réalisation des réductions convenues pour le bromure de méthyle. Le PNUD et l'ONUDI doivent présenter au Comité exécutif un rapport sur les progrès réalisés, chaque année, afin de se conformer aux réductions de bromure de méthyle requises par ces projets.

9. Ces conditions convenues entre le Gouvernement de l'Argentine et le Comité exécutif tiennent compte des projets d'élimination du bromure de méthyle déjà approuvés pour les récoltes de fraises, de fleurs et de légumes protégés. Elles remplacent donc les conditions convenues lors de la 30^e réunion du Comité exécutif.

Annexe X**ACCORD MODIFIÉ POUR L'ÉLIMINATION DU SECTEUR DE LA PRODUCTION DE SAO EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE**

a) Le Comité exécutif a décidé d'approuver le principe d'un montant de 2 566 800 \$US pour financer la fermeture de la totalité du secteur de production de SAO en République populaire démocratique de Corée. Il s'agit du montant total que le Fonds multilatéral met à la disposition de la République populaire démocratique de Corée pour la fermeture permanente et le démantèlement de toute sa capacité de production des substances réglementées comprises dans les CFC de l'Annexe A – Groupe I CFC (CFC-11, 12 et 113), le tétrachlorure de carbone de l'Annexe B – Groupe II, le 1,1,1-trichloroéthane de l'Annexe B – Groupe III, et/ou la création de capacités pour produire des produits de remplacement de ces SAO. Le niveau de financement convenu serait décaissé selon le calendrier de fermeture des installations ci-dessous, sur remise et approbation par le Comité exécutif d'un rapport de vérification indépendant sur la fermeture permanente de la production de SAO et le démantèlement des installations de production.

Calendrier de fermeture et de décaissement

Installations de traitement	Date de fermeture	Date de vérification	Niveau de décaissement**	Date du décaissement
CFC-113	Mai 2001	Août 2001*	687 700	Sur vérification satisfaisante de la fermeture permanente de la production de CFC-113 et du démantèlement des installations de production
Méthyle chloroforme	Mai 2001	Août 2001*	656 650	Sur vérification satisfaisante de la fermeture permanente de la production de CFC-113 et du démantèlement des installations de production
CFC-11/12	2003	2003	733 700	Sur vérification satisfaisante de la fermeture permanente de la production de CFC-113 et du démantèlement des installations de production
CTC	2005	2005	488 750	Sur vérification satisfaisante de la fermeture permanente de la production de CFC-113 et du démantèlement des installations de production
Total			2 566 800	

* Vérifié par Wakim Consulting lors de la vérification technique et confirmé par l'ONUDI

** Comprend le coût de remplacement des installations et 15 % pour le démantèlement

b) L'ONUDI a accepté d'être l'agence d'exécution de ce projet pour la somme de 128 340 \$US en coûts d'appui. À titre d'agence d'exécution, l'ONUDI accepte la responsabilité de faire effectuer à l'intention du Comité exécutif une vérification indépendante afin de s'assurer que toutes les chaînes de production de SAO ont été démantelées selon les normes et en vérifiant que le réacteur, les tours de distillation, les bâches de récupération du produit fini de même que l'équipement de contrôle et de surveillance ont été démantelés et rendus inutilisables pour toute production future de SAO et qu'ils ont été éliminés.

c) Les dispositions financières de cette décision ne peuvent pas être modifiées en fonction de futures décisions du Comité exécutif pouvant affecter le financement du secteur de la production de SAO ou toute autre activité connexe.

d) Puisque la fermeture de la capacité de production de SAO en République populaire démocratique de Corée rendra les CFC plus rares et que les CFC recyclés deviendront importants pour assurer l'approvisionnement en CFC et répondre aux besoins pour l'entretien des systèmes, la République populaire démocratique de Corée s'efforcera de conserver ses CFC récupérés et recyclés pour son usage personnel.

ANNEXE XI

PROPOSITION PRÉSENTÉE PAR LA CHINE, LE NIGERIA ET LES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Contexte

Le 21 février, les États-Unis ont envoyé une lettre au président et au vice-président du Comité exécutif, suggérant au Comité de demander une prolongation du contrat du Dr El Arini jusqu'au 10 février 2005. Une copie de cette lettre, jointe en annexe à cette proposition, a été envoyée à tous les membres du Comité exécutif avant la réunion. Cette lettre explique les raisons pour lesquelles cette prolongation serait dans l'intérêt du Fonds multilatéral et du Comité exécutif.

Proposition

Le Comité exécutif a décidé de :

demander au président du Comité exécutif de bien vouloir communiquer avec le directeur exécutif du PNUE afin d'exprimer le souhait du Comité exécutif de voir prolonger le contrat du Dr El Arini jusqu'au 10 février 2005 pour les raisons indiquées dans l'annexe à ce document.

Autres considérations

Au cours des discussions qui ont suivi, la Chine, le Nigeria et les États-Unis ont exprimé leur plein accord avec l'objet de la lettre et la proposition mentionnées ci-dessus. Ces pays se sont également entendus sur le fait que la demande du Comité exécutif au PNUE reposerait spécifiquement sur les éléments uniques de cette situation qui peuvent se résumer comme suit :

- a. conformément au mandat du Comité exécutif convenu entre les Parties et le PNUE, le Secrétariat est "partagé" avec le PNUE.
- b. étant donné que le Secrétariat du Fonds est "partagé" avec le PNUE, le PNUE et le Comité exécutif se sont déjà entendus sur un processus unique de sélection du Chef du Secrétariat, en vertu duquel des responsabilités importantes ont été déléguées au Comité exécutif pour choisir le Chef du Secrétariat.

Compte tenu des circonstances tout à fait uniques, il a été entendu que cette demande ne saurait, en aucun cas, créer un précédent pour les autres Secrétariats.

Le 21 février 2002

L'Honorable M. Bakare D. Usman, Ingénieur
Président du Comité exécutif du Fonds multilatéral

L'Honorable M. Tadanori Inomata
Vice-président du Comité exécutif du Fonds multilatéral

Chers Messieurs,

Je vous écris en tant que membre de longue date du Comité exécutif au sujet du poste de Chef du Secrétariat du Fonds multilatéral. Nous avons appris que, sans une intervention du Comité exécutif du Fonds multilatéral, le Chef du Secrétariat, Dr Omar El-Arini prendra sa retraite à l'âge de 62 ans, le 10 février 2003. Bien que le départ à la retraite à cette date soit conforme aux politiques des Nations Unies (NU) en la matière, les Etats-Unis pensent qu'il n'est pas du tout sûr que les politiques des NU s'appliquent au Dr El-Arini, dans la mesure où il a été choisi par le Comité exécutif (et non par les NU) pour diriger un Secrétariat "partagé" qui n'est pas formellement un organisme des Nations Unies. En tout état de cause, même si les règlements habituels de la politique de retraite des NU s'appliquaient au cas du Dr El-Arini, nous sommes conscients du fait que certaines exceptions sont faites à cet égard, lorsqu'il est convenu que les exceptions vont dans l'intérêt de l'organisation concernée.

Cette lettre a pour objet de vous expliquer la situation du Dr El-Arini et de préciser pourquoi les Etats-Unis pensent qu'il serait dans l'intérêt du Fonds multilatéral de prolonger ses services pour une durée d'au moins deux ans, au-delà du 10 février 2003. Par la présente, nous vous exhortons à travailler avec le Directeur exécutif du PNUE et, à travers lui, avec les Nations Unies à New York, afin de clarifier les conditions d'application des règlements relatifs à la retraite dans le cas du Dr El-Arini. Enfin, si ces règlements s'appliquaient, nous vous prions instamment de demander les avis du Comité exécutif et du PNUE afin, si vous jugez l'enjeu important, d'obtenir une exception à la politique relative à l'âge de la retraite, à condition que le maintien en poste du Dr El-Arini pour une durée d'au moins deux ans soit absolument nécessaire, et qu'il se fait par conséquent dans l'intérêt de l'organisation.

Comme vous le savez, le Fonds multilatéral a été créé en vue de permettre aux pays en développement de respecter leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal. Conformément aux termes du Protocole de Montréal et à ses décisions, le Secrétariat du Fonds multilatéral doit être “partagé” avec le PNUE. Conformément au mandat du Fonds, le Chef du Secrétariat du Fonds doit être sélectionné par le Comité exécutif qui recommande ensuite le candidat choisi au Directeur exécutif du PNUE en vue de le nommer. La seule fois où les dispositions associées aux décisions du Protocole ont été invoquées, c’était il y a onze ans, lorsque le Dr El-Arini a été choisi. A l’époque, le Comité exécutif avait demandé au PNUE d’afficher le poste, conformément au mandat approuvé par le Comité exécutif. Ensuite, le Comité exécutif a créé une équipe de recrutement parmi ses membres afin d’étudier puis de faire une présélection des candidats, de mener les premiers entretiens et de recommander un candidat au Comité exécutif. C’est sur la base de ce processus que le Comité exécutif a choisi le Dr El-Arini, puis il a demandé au PNUE de lui confier le poste de Chef du Secrétariat, ce qui fut fait rapidement. Cette nouvelle procédure diffère considérablement de la procédure habituelle de sélection des candidats des Nations Unies et elle démontre qu’à titre d’organisme partagé, nous ne pouvons pas toujours être liés par les politiques de ressources humaines propres aux Nations Unies.

Quoi qu’il en soit, nous pensons que le Dr El-Arini a rempli son mandat de Chef du Secrétariat du Fonds de façon exemplaire et qu’il a mené de façon indéfectible les tâches que le Comité exécutif et les Parties lui ont confiées. Nous pensons qu’il a toujours fait tout son possible, bien au-delà du strict devoir, pour respecter les exigences du Comité exécutif et faire avancer les objectifs du Fonds multilatéral. Sa créativité et sa capacité à transformer la vision des membres du Comité exécutif en des politiques réalisables a permis au Comité exécutif d’accomplir d’énormes progrès durant ces dix dernières années. Dans cette situation, s’il n’était pas questions de l’application éventuelle d’une politique de retraite, nous pensons que la prolongation du mandat du Dr El-Arini ne soulèverait aucune question. Toutefois, il faut noter que le Fonds fait face à une situation tout à fait inhabituelle et que la demande de prolongation de son mandat va bien au-delà de la nécessité de mener les tâches habituelles du Secrétariat. En fait, le Fonds se trouve dans une phase décisive de son histoire où les conseils du Dr El-Arini, notamment en raison de ses compétences et de sa connaissance de longue date du Fonds multilatéral, sont plus indispensables que jamais. Permettez-nous de vous expliquer pourquoi.

Au cours des 12 dernières années, le Fonds multilatéral et ses politiques ont évolué lentement et prudemment. Pendant les dix premières années, tandis que les pays en développement se trouvaient dans leur période de grâce et qu’ils n’avaient aucune obligation à respecter, le Fonds a créé des précédents dont le but était de réduire l’utilisation des substances appauvrissant la couche d’ozone en mettant l’accent sur les réductions les plus rentables. Le Fonds bénéficiait de ce luxe parce que les dispositions contraignantes pour les pays visés à l’article 5 ne commençaient pas avant le milieu des années 2000. C’est à ce moment-là que pour la première fois, les pays en développement doivent démontrer leur respect des dispositions de contrôle du Protocole. Pour nous préparer à cette transition, en 1999, le Dr El-Arini et son excellente équipe ont permis au Comité exécutif d’examiner efficacement la myriade de politiques clés et de questions techniques visant à faire passer les travaux du Comité exécutif à un nouveau mode de

fonctionnement dont l'objectif était de s'assurer que tous les pays pourraient utiliser le Fonds afin de garantir le respect des obligations directes du Protocole.

Après 18 mois de discussions sur les questions de planification stratégique et grâce à l'aide directe émanant des documents préparés par le Dr El-Arini et le Secrétariat, le Comité exécutif, à sa dernière réunion, a pris une série de décisions importantes visant à réorienter les travaux du Comité exécutif. Ces premières décisions représentent seulement le début d'un processus qui devrait, au cours des trois prochaines années, révolutionner le fonctionnement du Fonds. Leur mise en œuvre nécessitera une excellente connaissance de l'histoire des décisions et des travaux importants du Secrétariat. Pour cette raison uniquement, il est essentiel que le Chef du Secrétariat reste à son poste. Mais il existe également d'autres raisons importantes de maintenir le Chef du Secrétariat en poste pendant cette période charnière.

Entre 2002 et 2005, les pays en développement devront passer du respect de leurs premières obligations (un gel relativement simple dans un groupe de produits chimiques – les CFC) au respect d'obligations de réductions importantes concernant un grand nombre de produits chimiques, notamment les CFC, les halons, le bromure de méthyle, le tétrachlorure de carbone et le méthyle chloroforme. Les Etats-Unis sont actuellement convaincus que la continuité au poste du Chef du Secrétariat est absolument essentielle. Si nous voulons maintenir l'élan du Comité exécutif pendant cette période cruciale de notre évolution et garantir également le respect de toutes les obligations de contrôle à venir, nous pensons ne pas pouvoir compter sur un nouveau venu qui ne connaît ni le passé du Fonds, ni les raisons pour lesquelles le Comité exécutif prend ses décisions. Ceci est particulièrement essentiel pour deux raisons : premièrement, la durée moyenne du mandat d'un membre du Comité exécutif est inférieure à trois ans. Il faut donc que le Secrétariat assure une certaine continuité. Deuxièmement, lorsque le Comité exécutif a démarré ses travaux, il a fallu se réunir sept fois en deux ans avant que le premier projet d'investissement ne soit approuvé ! Pendant cette période critique, comme de nombreuses obligations de réduction sont prévues, le Fonds ne peut pas se permettre de perdre son élan actuel. Par conséquent, nous pensons qu'il est dans l'intérêt du Fonds et tout simplement essentiel de chercher à maintenir Dr El-Arini à son poste, au moins jusqu'en février 2005.

Etant donné les préoccupations susmentionnées, nous nous adressons à vous, à titre de membres du Fonds pour apporter d'autres éclaircissements sur les conditions d'application des politiques de retraite dans la présente situation et, si le Comité exécutif le juge nécessaire et utile, pour vous inviter à étudier la possibilité de faire une exception à ces politiques en vue du maintien du Dr El-Arini dans ses fonctions, au moins jusqu'à février 2005. A cet égard, nous vous prions instamment, à titre de membres du Fonds, de bien vouloir présenter cette question de façon opportune à une prochaine réunion du Comité exécutif. Soyez assuré du soutien et de l'assistance des Etats-Unis pour tout aspect de cet effort. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à me contacter au numéro suivant : 1 (202) 564-9109.

Je vous prie de recevoir, Cher monsieur, mes salutations les meilleures.

Paul Horwitz
Membre du Comité exécutif
Etats-Unis d'Amérique

Annexe XII**DURÉE DU MANDAT DU CHEF DU SECRETARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL****Proposition du Japon**

Révision de la proposition faite par la Chine, le Nigeria et les États-Unis d'Amérique dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/36/Annexe 11a.

1. Veillez insérer après les mots « Comité exécutif » à la première ligne du projet de décision, le texte suivant :

Après avoir pris connaissance de la lettre du 21 février 2002 du représentant des États-Unis, membre du Comité exécutif, et de la proposition faite par la Chine, le Nigeria et les États-Unis d'Amérique (CRP.2).

2. Ajoutez après le mot « décide » dans le premier paragraphe du projet de décision :

Prendre note du Règlement sur le personnel des Nations Unies (9.5) qui stipule que les membres du personnel ne peuvent rester en fonction au-delà de l'âge de soixante ans ou, s'ils ont été nommés le ou après le 1^{er} janvier 1990, au-delà de l'âge de soixante-deux ans. Le Secrétaire général peut, dans l'intérêt de l'organisation, prolonger la limite d'âge dans des cas exceptionnels.

3. Remplacer les mots « pour les raisons indiquées dans l'annexe » par « en tenant compte des raisons indiquées dans la lettre des États-Unis d'Amérique ».

4. Ajouter le texte suivant à titre de deuxième paragraphe :

Décide également d'établir, d'ici la fin de 2003, une procédure et des modalités pour choisir d'ici le milieu de l'année 2004 le Chef du Secrétariat qui sera nommé par le Directeur exécutif du PNUE et dont le mandat débutera le 11 février 2005, étant entendu qu'il aura au préalable la possibilité de se familiariser avec le fonctionnement du Secrétariat du Fonds pour assurer la continuité dans les travaux du Secrétariat.
